

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2065

26 août 2013

SOMMAIRE

BakeMark Holdings S.à r.l. B.V.	99110	IM Group S.à r.l.	99079
Cefarg Minerals GmbH	99083	Immobilière Interfiduciaire	99079
Centrale Hydroélectrique - Moulin de Bi- gonville s.à r.l.	99083	IMMO Gérance Lux S.A.	99079
Climate Change Capital Carbon Fund II S.à r.l.	99083	IMPRIMERIE MOULIN société à responsa- bilité limitée	99080
COMAGRAF Electronic-Grafic-Systems S.à r.l.	99083	Independence Trans Europe Lines Navy 2001 S.A.	99080
Combeck S.à r.l.	99083	Installations téléphoniques JEAN KONS- BRUCK s.à r.l.	99078
Corporest Development S.à r.l.	99120	Intaj Step S.à r.l.	99075
Credit Suisse Global Infrastructure SCA SICAR	99120	Intent Ventures Holding S.C.A.	99078
Cypress Semiconductor Corporation (Lu- xembourg)	99083	International Moco Services S.A.	99080
Finau S.A.	99074	International Real Estate Properties S.A.	99076
Fipe Lux S.à r.l.	99074	International Strategic Advisory S. à r. l.	99076
First Investors Holding S.à r.l.	99074	Investrat S.A.	99080
FISE Lux S.à r.l.	99074	Jaccar Holdings	99080
Gale Estate Enterprises S.A.	99077	JER Bishopsgate S.à.r.l.	99082
German Residential Holdings S.à r.l.	99077	JER Cornavin S.à r.l.	99082
Gestion Européenne	99075	JER Geppi 2 S.à r.l.	99082
Gestions Etudes Immobilières, société à responsabilité limitée	99075	JS Solutions s.à r.l.	99082
Goodhart Partners Longitude Fund Sicav- SIF	99077	Le Bureau de Tabac S.à r.l.	99081
Goodman Gold Logistics (Lux) S.à r.l.	99079	Les Viviers S.A.	99081
Goodman Ruby Logistics (Lux) S.à r.l.	99076	LeverageSource III S. à r.l.	99081
Grafias S.à r.l.	99074	LF Real Estate S.à r.l.	99081
Hamilcar S.A.	99075	LIP first S.à r.l.	99081
Hayden Participations S.A.	99075	Lorito L. Holdings S.à r.l.	99082
Heat Transfer Re Services S.A.	99078	Mahal Investments	99097
Hoganas S.A.	99076	Partners Group European Mezzanine 2005 S.C.A., SICAR	99120
Hotel & Participations S.A.	99077	Rank Investments S.A.	99119
Iberian Capital III	99078	Siger Invest S.A.	99076
ILP III S.C.A., SICAR	99079	Stockade Investments	99084
ILU	99077	Tromed S.A.	99119

Finau S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.
R.C.S. Luxembourg B 53.415.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2013.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2013091514/11.

(130112727) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

Fipe Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 170.780.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FIPE Lux S.à.r.l.

CACEIS Bank Luxembourg

Référence de publication: 2013091516/11.

(130112117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

First Investors Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.600,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 122.561.

Herr Matthias Luecker, berufliche Anschrift, 6d route de Trèves, L - 2633 Senningerberg hat zum 04.07.2013 seine 126 Anteile an der Gesellschaft First Investors Holding S.à r.l. an die Freo Group Holding S.à r.l. mit Sitz in 6d route de Trèves, L - 2633 Senningerberg verkauft.

Référence de publication: 2013091517/11.

(130111806) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

FISE Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 170.778.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FIPE Lux S.à.r.l.

CACEIS Bank Luxembourg

Référence de publication: 2013091518/11.

(130112118) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

Grafias S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 69.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 134.222.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2013.

Référence de publication: 2013091537/10.

(130111818) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

Hamilcar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 109.195.

Les comptes annuels au 30 septembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HAMILCAR S.A.

Signatures

Référence de publication: 2013091576/11.

(130111685) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

Hayden Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 110.409.

Les comptes annuels, les comptes de Profits et Pertes ainsi que les Annexes de l'exercice clôturant en date du 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Organe de Gestion

Référence de publication: 2013091583/11.

(130112192) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

Gestion Européenne, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 123.592.

Les comptes annuels, les comptes de Profits et Pertes ainsi que les Annexes de l'exercice clôturant en 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Organe de Gestion

Référence de publication: 2013091551/11.

(130112617) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

G.E.I. S.à r.l., Gestions Etudes Immobilières, société à responsabilité limitée, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7540 Rollingen, 55, rue de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 35.192.

Les comptes annuels au 31-12-2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WANSART Eugène

Le gérant

Référence de publication: 2013091530/11.

(130112681) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

Intaj Step S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 116.847,00.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 139.989.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 juillet 2013.

Référence de publication: 2013091599/10.

(130111883) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

International Strategic Advisory S. à r. l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 51, rue de Strasbourg.
R.C.S. Luxembourg B 138.010.

EXTRAIT

La gérance vous informe du transfert du siège social de la société du 23, rue Pierre Maisonnet L-2113 Luxembourg au 51, rue de Strasbourg à L-2561 Luxembourg, avec effet au 14 Juin 2013.

Pour extrait conforme
La gérance

Référence de publication: 2013091607/12.

(130112624) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

Siger Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R.C.S. Luxembourg B 171.983.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2013.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2013091945/12.

(130112178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

Goodman Ruby Logistics (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 28, boulevard d'Avranches.
R.C.S. Luxembourg B 133.684.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Goodman Ruby Logistics (Lux) S.à r.l.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2013091535/12.

(130111736) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

International Real Estate Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.
R.C.S. Luxembourg B 124.328.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013091605/9.

(130111964) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

Hoganas S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.
R.C.S. Luxembourg B 100.183.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013091588/9.

(130111629) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

Gale Estate Enterprises S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.
R.C.S. Luxembourg B 100.466.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 2013.
SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2013091541/11.

(130112353) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

German Residential Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 159.181.

Les comptes annuels concernant la période du 18 février 2011 au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 5 juillet 2013.

Référence de publication: 2013091529/11.

(130112436) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

Goodhart Partners Longitude Fund Sicav-SIF, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 147.360.

Les comptes annuels au 31 mars 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2013.

Signature.

Référence de publication: 2013091555/11.

(130112606) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

Hotel & Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 96.674.

Les comptes annuels, les comptes de Profits et Pertes ainsi que les Annexes de l'exercice clôturant en 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Organe de Gestion

Référence de publication: 2013091589/11.

(130112289) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

ILU, Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 163, rue du Kiem.
R.C.S. Luxembourg B 106.033.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ILU

Référence de publication: 2013091619/10.

(130112296) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

Heat Transfer Re Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 534, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 68.340.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires tenue à Luxembourg le 28 juin 2013

Cinquième résolution

L'Assemblée accepte la démission Monsieur Bernard VAN DIEST de son poste d'administrateur à effet immédiat.

A l'unanimité, l'Assemblée nomme Madame Michèle VREBOS, avec adresse professionnelle au 2 rue Emile Francqui, B-1435 Mont-Saint-Guibert comme nouvel Administrateur, en remplacement de Monsieur Bernard VAN DIEST, à effet immédiat.

Son mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social 2013.

Pour la société HEAT TRANSFER RE SERVICES S.A.

AON Insurance Managers (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013091586/17.

(130111657) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

Iberian Capital III, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 140.047.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Société Européenne de Banque

Signatures

Agent Domiciliataire

Référence de publication: 2013091590/13.

(130112537) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

Installations téléphoniques JEAN KONSBRUCK s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6210 Consdorf, 45, route de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 156.436.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Installations téléphoniques JEAN KONSBRUCK S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME SA

Référence de publication: 2013091597/11.

(130111786) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

Intent Ventures Holding S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 165.741.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque

Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2013091604/13.

(130112454) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

Goodman Gold Logistics (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 28, boulevard d'Avranches.
R.C.S. Luxembourg B 134.670.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Goodman Gold Logistics (Lux) S.à r.l.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2013091533/12.

(130111738) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

IM Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 124.240.

Les comptes annuels, les comptes de Profits et Pertes ainsi que les Annexes de l'exercice clôturant en date du 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Organe de Gestion

Référence de publication: 2013091620/11.

(130112187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

IMMO Gérance Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 93.510.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013091622/9.

(130111734) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

Immobilière Interfiduciaire, Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 40.682.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour IMMOBILIERE INTERFIDUCIAIRE S.A.

Bernard & Associés, société civile

Référence de publication: 2013091623/11.

(130112316) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

ILP III S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-8030 Strassen, 163, rue du Kiem.
R.C.S. Luxembourg B 127.503.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ILP III S.C.A. SICAR

Référence de publication: 2013091617/11.

(130112584) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

Independence Trans Europe Lines Navy 2001 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 2, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 79.668.

Le bilan et le compte de pertes et profits abrégés au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire COFIGEST S.A. R.L.

Platinerei, 8 - L-8552 OBERPALLEN

Isabelle PHILIPIN

Référence de publication: 2013091627/13.

(130112784) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

IMPRIMERIE MOULIN société à responsabilité limitée, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1148 Luxembourg, 6, rue Jean l'Aveugle.

R.C.S. Luxembourg B 42.451.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour IMPRIMERIE MOULIN société à responsabilité limitée

FIDUCIAIRE DES PME SA

Référence de publication: 2013091626/11.

(130112579) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

Investrat S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 80.328.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013091632/9.

(130111655) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

Jaccar Holdings, Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 30, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 103.405.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2012, le rapport consolidé du conseil d'administration et le rapport du réviseur d'entreprises ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013091640/11.

(130111429) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

International Moco Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 20.685.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013091630/10.

(130112028) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

LF Real Estate S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: CHF 3.000.000,00.**Siège social: L-1855 Luxembourg, 37C, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 163.908.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, Luxembourg, en date du 11 octobre 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 2877 du 24 novembre 2011.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LF Real Estate S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2013091710/14.

(130112550) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

LIP first S.à r.l., Société à responsabilité limitée.Siège social: L-6637 Wasserbillig, 16, Esplanade de la Moselle.
R.C.S. Luxembourg B 137.943.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013091711/10.

(130111688) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

Le Bureau de Tabac S.à r.l., Société à responsabilité limitée.Siège social: L-4831 Rodange, 146, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 165.833.

Le bilan et de l'annexe légale de l'exercice au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013091704/10.

(130112666) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

Les Viviers S.A., Société Anonyme.Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R.C.S. Luxembourg B 155.141.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013091684/10.

(130112214) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

LeverageSource III S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 20.000,00.**Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue John Fitzgerald Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 138.096.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2013.

Référence de publication: 2013091685/10.

(130112428) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

JER Bishopsgate S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 114.093.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2013091644/10.

(130112547) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

JER Cornavin S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 115.442.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2013091645/10.

(130112561) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

JER Geppi 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 127.936.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2013091646/10.

(130112581) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

JS Solutions s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9638 Pommerloch, 5-7, Berlerstrooss.
R.C.S. Luxembourg B 167.345.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013091651/10.

(130112302) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

Lorito L. Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: CHF 20.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 37C, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 171.387.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 31 août 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 2504 du 9 octobre 2012.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Lorito L. Holdings S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2013091692/14.

(130112605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

Combeck S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8523 Beckerich, 25, Dikrecherstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 107.049.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013092306/9.

(130113638) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2013.

COMAGRAF Electronic-Grafic-Systems S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6648 Wasserbillig, 2, rue des Sports.

R.C.S. Luxembourg B 47.433.

Der Jahresabschluss vom 31.12.2012 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013092305/9.

(130113273) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2013.

CHEMB s.à r.l., Centrale Hydroélectrique - Moulin de Bigonville s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8814 Bigonville, Moulin de Bigonville.

R.C.S. Luxembourg B 111.097.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013092281/9.

(130112964) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2013.

Cefarg Minerals GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1862 Luxembourg, 2, rue Arthur Knaff.

R.C.S. Luxembourg B 16.865.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013092279/9.

(130113447) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2013.

Climate Change Capital Carbon Fund II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 117.930.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013092253/9.

(130113326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2013.

Cypress Semiconductor Corporation (Luxembourg), Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 102.731.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013092262/9.

(130112902) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2013.

Stockade Investments, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 178.612.

—
STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-eight June,

before Maître Marc Loesch, notary residing in Mondorf-les-Bains (Grand Duchy of Luxembourg), was held an extraordinary general meeting of the sole shareholder of the Company, established in Road Town, Tortola, British Virgin Islands under the denomination of "Stockade Investments Limited", and having its registered office in 9 Columbus Centre, Pelican Drive, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, incorporated under the laws of British Virgin Islands on 3 September 1993, re-registered as a BVI Business Company on 1 January 2007, registered under number 94579.

The general meeting was opened at 2.00 p.m. with Mr Frank Stolz-Page, private employee, with professional address in 13 avenue François Clément (Résidence du Midi), L-5612 Mondorf-les-Bains, being in the chair,

who appointed as secretary Mr Chris Oberhag, private employee, with professional address at 13 avenue François Clément (Résidence du Midi), L-5612 Mondorf-les-Bains.

The general meeting appointed as scrutineer Mrs Karola Böhm, private employee, with professional address in 13 avenue François Clément (Résidence du Midi), L-5612 Mondorf-les-Bains.

The board of the general meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. It appears that the sole shareholder of the Company representing the total capital is duly represented at this Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on its agenda, hereinafter reproduced, without prior notice, all the persons present or represented at the Meeting having agreed to meet after examination of the agenda.

II. The agenda of the Meeting is worded as follows:

1.- Acknowledgement and confirmation of resolutions adopted by the meeting of the Board of Directors of the Company held on 27 June 2013;

2.- Transfer of the Company's registered office to Luxembourg, and change of the nationality of the Company, at the present time of British Virgin Islands nationality, to a company of Luxembourg nationality, without prior dissolution of the company and to continue its corporate existence;

3.- Approval of the opening balance sheet and valuation report of the Company henceforth of Luxembourg nationality, all the assets and all the liabilities of the Company previously of British Virgin Islands nationality, remaining without limitation, in their entirety in the ownership of the Luxembourg company which will continue to own all the assets and will continue to assume all the liabilities and commitments of the Company previously of British Virgin Islands nationality;

4. - Total restating of the Articles of Association of the Company for the purpose of its transfer and continuation in the Grand Duchy of Luxembourg under the name of "Stockade Investments" and under the form of a "société à responsabilité limitée", as provided for under the law of 10th August 1915 on commercial companies, as amended, which Articles of Association shall after restating henceforth have the wording substantially set out in Annex 1 to the proxy;

5.- Confirmation of the establishment of the registered office of the Company at L-1255 Luxembourg, 48 rue de Bragance;

6.- Confirmation of the appointment of the directors of the Company for an unlimited duration;

7.- Miscellaneous.

After approval of the statement of the Chairman and having verified that it was regularly constituted, the Meeting passed, after deliberation, the following resolutions by unanimous vote:

First resolution

The Meeting acknowledges the resolutions adopted by a meeting of the board of directors of the Company held on 27 June 2013, at which all of the members of the board of directors of the Company were present, all of the resolutions at such previous board meeting having been passed by separate polls and unanimous votes, and by which such board meeting, the directors, among others, decided to transfer the registered office of the Company from 9 Columbus Centre, Pelican Drive, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, to Luxembourg City, Grand Duchy of Luxembourg, and at which meeting it was resolved and acknowledged, in accordance with corporate and civil Law of the British Virgin Islands, as well as the companies and civil Law of the Grand Duchy of Luxembourg, that such transfer of registered office shall take place and be implemented without dissolution and without any kind of liquidation of the Company.

The Meeting therefore formally confirms such former resolution, thereby resolving to decide on the other items on the agenda of this meeting in accordance with such prior resolutions.

Second resolution

The Meeting decides the transfer of the registered office of the Company to the Grand Duchy of Luxembourg and the change of the nationality of the Company, at the present time of British Virgin Islands nationality, to a company of Luxembourg nationality, without prior dissolution of the company and to continue its corporate existence.

Third resolution

The Meeting approves the opening balance sheet and a valuation report of the Company henceforth of Luxembourg nationality, specifying all the patrimonial values as well as all the items of British Virgin Islands Company's financial statements as of 27 June 2013 and states that all the assets and all the liabilities of the Company previously of British Virgin Islands nationality, without limitation, remain in their entirety in the ownership of the Luxembourg Company which continues to own all the assets and continues to assume all the liabilities and commitments of the Company previously of British Virgin Islands nationality.

Valuation

The value of the total net assets is stated in a report drawn up by the Directors of the Company, dated 27 June 2013.

The conclusion of the report reads as follows:

"Nothing has come to our attention that would lead us not to believe that, upon continuation, the total value of the net assets of the Company of £ 1,354,987.61 does not at least correspond to the number and value of the shares in issue representing the capital of the Continuing Company, adjusted by the reserves and the share premium".

That report of the Directors dated 27 June 2013 will remain attached to the present deed and will be filed together with it with the registration authorities.

Said financial statements and valuation report, after signature *ne varietur* by the parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Fourth resolution

The Meeting resolves to adopt for the Company the form of a limited liability company ("société à responsabilité limitée"), as provided for under the law of 10th August 1915 on commercial companies, as amended, under the name of "Stockade Investments" and to adopt new Articles of Association of the Company, which after total restating, in order to conform them to the Luxembourg law, will henceforth have the following wording:

Title I. - Form - Name - Object - Registered office - Duration

Art. 1. Form. There is hereby formed a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") which will be governed by the laws pertaining to such an entity (the "Company"), and in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the "Law"), as well as by the present Articles of Incorporation (the "Articles").

Art. 2. Name. The Company is incorporated under the name of "Stockade Investments"

Art. 3. Object.

3.1 The objects of the Company are to conduct the following activities:

(a) To acquire, hold and dispose of, by any means, directly or indirectly, participatory interests or obligations in any enterprise in whatever form whatsoever, in Luxembourg or foreign companies, and to manage, control and develop such interests.

(b) The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issuer of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies or persons that may or may not be shareholders of the Company to the extent permitted under Luxembourg law. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other companies or persons that may or may not be shareholders of the Company, and generally, for its own benefit and/or the benefit of any other companies or persons that may or may not be shareholders of the Company.

(c) To acquire and manage negotiable or non-negotiable securities of any kind (including those issued by any government or other international, national or municipal authority), patents, copyright and any other form of intellectual property and any rights ancillary thereto, whether by contribution, subscription, option, purchase or otherwise and to exploit the same by sale, transfer exchange, license or otherwise.

(d) The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

(e) To undertake any and all activities in connection with the exploration, the exploitation and the mining of any and all natural resources.

(f) To provide or procure services of any kind necessary for or useful in the realisation of the objects referred to above or closely associated therewith.

(g) To participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise.

3.2 The Company shall have all such powers as are necessary for the accomplishment or development of its objects and it shall be considered as a fully taxable "Société de Participations Financières" according to applicable law.

3.3 Any activity carried on by the Company may be carried on directly or indirectly in Luxembourg or elsewhere through the medium of its head office or of branches in Luxembourg or elsewhere, which may be open to the public.

Art. 4. Registered Office.

4.1 The registered office is established in the municipality of Luxembourg City.

4.2 It may be transferred within the municipality of Luxembourg-City by a resolution of the board of directors of the Company and to any other municipality within the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

4.3 Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of directors.

4.4 Where the board of directors of the Company determine that extraordinary events of a political, economic or social nature, have occurred or are imminent and that these developments or events would likely impair the normal activity of the Company at its registered office or easy communication between that office and foreign countries, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding such provisional transfer of the registered office, shall remain a Luxembourg company.

Art. 5. Duration.

5.1 The Company is established for an unlimited period.

Title II. - Capital - Shares

Art. 6. Capital.

6.1 The Company's issued capital is set at forty thousand British pounds (£ 40,000.-) represented by forty thousand (40,000) shares of a par value of one British pound (£ 1.-) each, all fully subscribed and entirely paid up.

6.2 As far as permitted by Law, the members may amend these Articles so as to:

(a) Consolidate or subdivide all or any of the shares of the Company into shares of larger or smaller amount than its existing shares;

(b) Convert any of the shares of the Company into shares of another class or classes and attach thereto any preferential, qualified, special deferred rights, privileges or conditions; or

(c) Increase or reduce the subscribed capital of the Company.

6.3 As far as permitted by law, the Company may repurchase its shares on the following terms and conditions:

(a) The repurchase price per share shall be determined by the directors of the Company and shall be no less than the par value of such share;

(b) Any repurchase by the Company of shares shall be done pro rata in respect of all members; and

(c) The repurchase of any shares may only be funded by the Company using reserves available for distributions, as provided for by Law, or from the proceeds of a new issue made with a view to carry out such repurchase.

Art. 7. Shares.

7.1 Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

7.2 Shares may be freely transferred among shareholders.

7.3 If there is more than one shareholder the shares are transferable to non-shareholders only with the prior approval of the shareholders in a shareholders' meeting representing at least three-quarters of the share capital of the Company.

7.4 Share certificates may be issued to shareholders in such form and in such denominations as the directors shall determine.

7.5 Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company. The registered holder of any registered share shall be the owner of such share and the Company shall not be bound to recognise any other claim or interest in any such share on the part of any other person.

Title III. - Management

Art. 8. Directors.

8.1 The Company shall be managed by a board of directors comprises of at least two directors appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders that sets the term of their office. The directors need not be shareholders.

8.2 The directors may be appointed for an unlimited period and are vested with the broadest powers with regard to third parties.

8.3 A director may be dismissed without notice and without reason.

Art. 9. Powers of Directors.

9.1 The board of directors shall have all powers, save those reserved by the Law or these Articles for the general meeting, to perform such acts and carry out such operations as may be necessary or useful to carrying out the objects of the Company.

9.2 Subject to Article 9.3, the directors may delegate, for specific tasks, part of their powers to one or more directors or other officers who need not be a shareholder of the Company and may give authority to such directors or other officers to sub-delegate.

9.3 The delegation to any director or other officer of powers to carry out the day-to-day management of the Company is subject to a previous authorisation by unanimous vote at a general meeting of the shareholders.

9.4 The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signature of any two directors of the Company or by the joint or single signature(s) of any person(s) to whom such signing power has been validly delegated by resolution of the sole director or board of directors.

Art. 10. Procedure.

10.1 The directors may elect a Chairman. In the absence of the Chairman, another director may preside over the meeting.

10.2 The directors may meet together for the dispatch of business, adjourn, and otherwise regulate their meetings as they think fit, provided at all times there is a quorum of at least two directors present in person or by proxy and that a majority of the directors so present or represented is comprised of directors who are not present in the United Kingdom.

10.3 Resolutions shall require a majority vote. In the case of a tie, the Chairman has a casting vote.

10.4 Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing another director as his proxy.

10.5 Resolutions or other actions of the directors at a meeting shall be confirmed in the minutes of such meeting signed by (i) the Chairman of the meeting (ii) the Chairman of the succeeding meeting, or (iii) any director of the Company present at the meeting (whether in person, by way of conference telephone, similar communication equipment or otherwise) and, if one has been appointed, by the secretary. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by (i) the Chairman of the meeting (ii) the Chairman of the succeeding meeting, or (iii) any director of the Corporation present at the meeting (whether in person, by way of conference telephone, similar communication equipment or otherwise). The board of directors may, if it wishes, appoint a secretary who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors and of the resolutions passed at the general meeting.

10.6 Any director may participate in any meeting of the directors by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

10.7 Any action required or permitted to be taken at a meeting of the directors may be taken without a meeting if a resolution setting forth such action is signed by all directors. Such signatures may appear on a single document or multiple copies of an identical resolution in any form and shall be filed with the minutes of the proceedings of the directors.

Art. 11. Liability of the Directors.

11.1 Subject to Article 11.3, every director and other officer, servant or agent of the Company shall be indemnified by the Company against, and it shall be the duty of the directors to pay out of the funds of the Company, all damages, charges, costs, losses and expenses which any such director, officer, servant or agent may incur or become liable to by reason of:

- (a) any contract entered into or act or deed done or omitted by him as such director, officer, servant or agent;
- (b) any action or proceeding (including any proceedings in respect of any matter mentioned in Article 11.3) to which he may be made a party and which are unsuccessful or which are settled, provided in the latter case, the legal adviser to the Company advises that in his opinion, had the matter proceeded to final judgment, the director, officer, servant or agent would not have been liable in respect of such matter in accordance with Article 11.3;
- (c) his having acted as, or by reason of his having been, at the request of the Company, a director or officer of any other company of which the Company is a direct or indirect shareholder and in respect of which he is not entitled to be otherwise fully indemnified; or
- (d) discharging his duties as such director, officer, servant or agent, including travelling expenses.

11.2 Subject to Article 11.3, no director or other officer, servant or agent of the Company shall be liable to the Company for any loss or expense incurred by the Company arising from:

- (a) the acts, receipts, neglects or defaults of any other director, officer, servant or agent or for joining in on any such act, receipt, neglect or other default; or

(b) the insufficiency or deficiency of title to any property acquired by order of directors, or for the insufficiency or deficiency of any security in or upon which any of the monies of the Company shall be invested; or

(c) the bankruptcy, insolvency or wrongful act of any person with whom any monies, securities or effects shall be deposited; or

(d) any error of judgment or oversight on his part or for any other loss, damage or misfortunes whatever which shall happen in the execution of the duties of his office or in relation thereto.

11.3 A director shall not be entitled to the benefits of the indemnity under Article 11.1 or the dispensation under Article 11.2:

(a) when the same is finally adjudged in legal proceedings to have occurred through his own gross negligence or willful act or default; or

(b) when the same is finally adjudged in legal proceedings to have resulted from any breach of the Law or of these Articles unless the director did not participate in such breach, unless no fault is attributable to the director and unless the director notifies the breach to the next general meeting of shareholders.

11.4 Should any part of this Article 11 be invalid for any reason, or should any rule of law modify the extent to which such Article may be applied, the Article shall nevertheless remain valid and enforceable to the extent that they are not invalid or modified.

Art. 12. Directors' Interests.

12.1 No contract or other transaction between the Company and any other company, firm or other entity shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the directors or officers of the Company is interested in, or is a director, manager, associate, officer or employee of such other company, firm or other entity.

12.2 Any director or officer who is a director, officer or employee of any company, firm or other entity with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company, firm or other entity be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

12.3 Subject to the previous Article, any director who has an interest in a contract or an agreement submitted to the directors for its approval, and which interest is contrary to the Company's interests, shall be obliged, upon such submission, to inform the directors accordingly and such information shall be recorded in the minutes of the meeting. Such director may not deliberate or vote in respect of such contract or agreement but may be counted for the purpose of constituting a quorum.

Art. 13. Disqualification of Directors.

13.1 The office of director shall, ipso facto, be vacated:

(a) if he becomes bankrupt or compounds with his creditors, or takes the benefit of any statute for the time being in force for the relief of insolvent debtors; or

(b) if by notice in writing he resigns his office; or

(c) if he is prohibited by the Law from being a director; or

(d) if he ceases to be a director by virtue of the Law or is removed from office pursuant to these Articles.

Title IV. - Decisions of the Members

Art. 14. Powers and Voting Rights.

14.1 The shareholders have full power to authorise or ratify all acts done by or on behalf of the Company.

14.2 Each shareholder shall have voting rights commensurate to its shareholding.

14.3 Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

14.4 In the event that the Company has a single shareholder, such single shareholder shall assume all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

Art. 15. Form, Quorum and Majority.

15.1 Convening notices of all general meetings of shareholders shall be made in compliance with the Law, each director being entitled to call a general meeting. Moreover a general meeting of the shareholders must be called at the request of any shareholder(s) holding at least ten percent (10%) of the issued capital.

15.2 If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have knowledge of the agenda submitted to their consideration, the general meeting of the shareholders may take place without convening notices.

15.3 Every shareholder has the right to vote in person or by proxy. An appointed proxy need not be a shareholder.

15.4 Each share gives the right to one vote.

15.5 Subject to Article 15.6, decisions of shareholders are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders holding more than half of the share capital failing which a second meeting may be convened, by registered letter, at which the decision may be taken by the majority of votes of the shareholders present.

15.6 Any other action than those provided by Article 15.7 required or permitted to be taken by the shareholders in a general meeting may be taken without a meeting if a resolution setting forth such action is signed by all the shareholders otherwise entitled to vote at such meeting if held, save that, (where the number of shareholders does not exceed twenty-five and subject to any other provision of these Articles), such resolution shall be duly adopted if approved by shareholders representing more than half of the corporate capital or, if that majority is not reached following the first submission of the resolution to the shareholders, and after a second submission to the shareholders by registered letter, by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented. Any such written resolution may be signed in counterparts by the shareholders of the Company each such counterpart when executed and delivered shall constitute one and the same instrument.

15.7 Any amendment to these Articles, to dissolve and liquidate the Company, or anything that is required by these Articles or the Law to be done in accordance with the requirements that apply to an amendment of these Articles, shall be only effective if approved by the majority of shareholders representing three quarters of the issued and outstanding capital.

15.8 If there are two or more classes in issue and the question before the meeting is such as to modify the rights of one or more of those classes, the quorum and majority requirements set out in these Articles must be satisfied in respect of each class of share whose rights are being modified.

Title V. - Financial year - Balance sheet - Distributions

Art. 16. Accounting Year and Financial Statements.

16.1 The Company's financial year shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December of the same year (the "Financial Year").

16.2 In respect of each Financial Year, the directors shall prepare Financial Statements which shall include a balance sheet and profit and loss account of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the directors, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company. The Financial Statements shall be drawn up in accordance with the provisions of the Law. To the Financial Statements shall be annexed or attached reports and documents containing the details required by the Law.

16.3 The financial statements will be at the disposal of the shareholders at the registered offices of the Company.

Art. 17. Allocation of Profits.

17.1 From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by Law. This allocation shall cease to be required as soon and for so long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company.

17.2 The allocation and distribution of the remaining net profits (including any balance brought forward) of the Company and the balance to be carried forward shall be determined by the general meeting of shareholders upon recommendation of the directors. This allocation may include the distribution of dividends in any currency or in kind, the issue by the Company of bonus shares or of subscription rights and the creation or maintenance of reserve funds and provisions.

17.3 Dividends and other distributions shall be paid to shareholders in accordance with their rights and interests and in proportion to the amount paid up on their shares during any portion or portions of the period in respect of which the dividend is being paid.

17.4 As far as permitted by law, the general meeting of shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the directors showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised since the end of the last fiscal year increased by profits carried forward and distributable reserves, including share premium but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these Articles.

Title VII. - Dissolution - Liquidation

Art. 18. Dissolution - Liquidation.

18.1 The Company is not automatically dissolved by the death, the bankruptcy, the incapacity or the financial failure of a shareholder.

18.2 In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholders(s) or by Law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

18.3 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the sole shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

Title VIII. - General provisions

Art. 19. General.

19.1 All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law.

19.2 These Articles exist in both English and French. To the extent that there is any inconsistency between the two versions, the English version will prevail.

Transitory provisions

1) The first financial year after the continuation of the Company in Luxembourg began on 1 July 2012 and shall end on 31 December 2013.

2) The first annual General Meeting of shareholders under Luxembourg law shall be held in 2014.

Fifth resolution

The Meeting confirms the establishment of the registered office at L-1255 Luxembourg, 48 rue de Bragance, with immediate effect.

Sixth resolution

The Meeting confirms for an unlimited duration the appointment of the following five directors:

- Mrs Lynsey Ann BLAIR, Company Secretary, born in High Wycombe (United Kingdom) on 1 May 1978, with professional address at 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg,

- Mr Hans Arend HALJE, International Tax Manager, born in Haarlem (Netherlands) on 1 March 1969, with professional address at 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg,

- Mr Alexander Francis PACE-BONELLO, General Manager, born in Mtarfa (Malta) on 1 February 1957, with professional address at 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg,

- Mr Arjan Vishan KIRTHI SINGHA, Financial Controller, born in Singapore on 7 November 1969, with professional address at 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg.

- Mr Saleh MAYET, Head of Finance, born in Johannesburg, South Africa on 5 March 1956, with professional address at 45 Main Street, Johannesburg, 2001, South Africa.

Nothing else being on the agenda and nobody wishing to address the meeting, the meeting was closed at 2.25 p.m..

Whereof the present deed is drawn up in Mondorf-les-Bains, at the office of the undersigned notary, on the day set out at the beginning of this deed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read to the appearing persons, said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-huit juin,

par devant Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire («L'Assemblée») de l'associé unique de la Société établie à Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques sous la dénomination de «Stockade Investments Limited», et ayant son siège social au 9 Columbus Centre, Pelican Drive, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques incorporée en vertu des lois des Iles Vierges Britanniques, le 3 septembre 1993, réenregistrée comme une société des Iles Vierges Britanniques le 1^{er} Janvier 2007, enregistrée sous le numéro 94579.

L'Assemblée a été ouverte à 14.00 heures sous la présidence de Monsieur Frank Stolz-Page, employé privé, avec adresse professionnelle au 13, avenue François Clément (Résidence du Midi) L-5612 Mondorf-les-Bains,

qui désigne comme secrétaire de l'assemblée Monsieur Chris Oberhag, employé privé, avec adresse professionnelle au 13, avenue François Clément (Résidence du Midi) L-5612 Mondorf-les-Bains.

L'Assemblée élit comme scrutateur Madame Karola Bôhm, employée privée, avec adresse professionnelle à 13, avenue François Clément (Résidence du Midi) L-5612 Mondorf-les-Bains.

Le bureau de l'assemblée générale ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Il apparaît que le seul actionnaire de la Société, représentant le capital total est dûment représenté à cette Assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points inscrits à son ordre du jour, ci-après reproduit, sans préavis, toutes les personnes présentes ou représentées à l'assemblée ayant accepté de se réunir après examen de l'ordre du jour.

II. L'ordre du jour de l'Assemblée est rédigé comme suit:

1 - Reconnaissance et confirmation des résolutions adoptées par une réunion du Conseil d'Administration de la Société tenu le 27 juin 2013;

2 - Transfert du siège social de la Société à Luxembourg, et changement de nationalité de la Société, à l'heure actuelle de nationalité des îles Vierges Britanniques, à une société de nationalité Luxembourgeoise, sans dissolution préalable de la société et sans discontinuation de son existence juridique;

3 - Approbation du bilan et ouverture de la déclaration patrimoniale et du rapport d'évaluation de la Société, désormais de nationalité luxembourgeoise, tous les actifs et tous les passifs de la Société auparavant de nationalité des îles Vierges Britanniques, restent, sans limitation, dans leur intégralité de la propriété de la société Luxembourgeoise qui continuera à détenir tous les actifs et continuera d'assumer toutes les obligations et engagements de la Société auparavant de nationalité des îles Vierges Britanniques;

4 - Refonte totale des Statuts de la Société en vue de son transfert et de sa continuation au Grand-Duché de Luxembourg sous le nom de «Stockade Investments» et sous la forme d'une «société à responsabilité limitée», tel que prévu par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, lesquels Statuts après retraitement ont désormais la teneur figurant en Annexe 1 de la procuration;

5 - Confirmation de la création du siège social au 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg;

6 - Confirmation de la nomination des gérants de la Société pour une durée illimitée;

7 - Divers.

Après l'approbation de la déclaration du Président et avoir vérifié qu'elle était régulièrement constituée, l'assemblée a pris, après délibération, les résolutions suivantes à l'unanimité:

Première résolution

L'Assemblée prend acte des résolutions adoptées par une réunion du conseil d'administration de la Société tenue le 27 Juin 2013, au cours de laquelle tous les membres du conseil d'administration de la Société étaient présents, l'ensemble des résolutions du conseil précédent ayant été adopté par les sondages distincts et les votes unanimes, et par qui cette réunion du conseil, les administrateurs, entre autres, ont décidé de transférer le siège social de la Société de 9 Columbus Centre, Pelican Drive, Road Town, Tortola, îles Vierges Britanniques, à Luxembourg Ville, Grand-Duché de Luxembourg, et à laquelle réunion il a été décidé et reconnu, conformément aux Lois des sociétés civiles et des îles Vierges Britanniques, ainsi que les sociétés et le droit civil du Grand-Duché de Luxembourg, que ce transfert de siège social prenne place et soit mis en place sans dissolution et sans aucune sorte de liquidation de la Société.

L'Assemblée confirme donc officiellement cette ancienne résolution, résolvant ainsi de statuer sur les autres points à l'ordre du jour de cette réunion, conformément à ces résolutions antérieures.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide le transfert du siège social de la Société au Grand-Duché de Luxembourg et le changement de nationalité de la Société, à l'heure actuelle de nationalité des îles Vierges britanniques, à une société de nationalité luxembourgeoise, sans dissolution préalable de l'entreprise et en continuant son existence sociale.

Troisième résolution

L'Assemblée approuve l'ouverture de la déclaration patrimoniale et un rapport d'évaluation de la Société, désormais de nationalité luxembourgeoise, en spécifiant toutes les valeurs patrimoniales ainsi que tous les éléments des états financiers de la Société des îles Vierges Britanniques au 27 juin 2013 et précise que tous les actifs et tous les passifs de la Société auparavant de nationalité des îles Vierges Britanniques, sans limitation, restent dans leur totalité la propriété de la Société Luxembourgeoise qui continue à détenir tous les actifs et continue à assumer toutes les responsabilités et les engagements de la Société auparavant de nationalité des îles Vierges britanniques.

Évaluation

La valeur de l'actif net total est indiquée dans un rapport établi par les administrateurs de la Société, en date du 27 Juin 2013.

La conclusion du rapport se lit comme suit:

«Aucun élément porté à notre attention ne nous permet de croire que lors de la migration, la valeur totale de l'actif net de la Société, pour un montant de £ 1.354.987,61 ne correspond pas au moins au nombre et à la valeur des parts sociales en circulation représentant le capital de la Société augmenté des réserves et des primes d'émission».

Ce rapport de l'administration en date du 27 Juin 2013, restera attaché au présent acte et sera soumis avec lui aux autorités d'enregistrement.

Ces états financiers et le rapport d'évaluation, après signature ne varietur par les parties et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise en même temps aux autorités d'enregistrement.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide d'adopter pour la Société la forme d'une société à responsabilité limitée («société à responsabilité limitée»), tel que prévu par la loi du 10 Août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, sous le nom de

«Stockade Investments» et d'adopter de nouveaux Statuts de la Société, qui, après refonte totale, afin de les rendre conformes à la loi luxembourgeoise, auront désormais la teneur suivante:

Titre I^{er} . - Forme - Nom - Objet - Siège social - Durée

Art. 1^{er}. Forme. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), ainsi que par les présents statuts (les «Statuts»).

Art. 2. Nom. La Société est constituée sous le nom de «Stockade Investments»)

Art. 3. Objet.

3.1 La Société a pour objet de conduire les activités suivantes:

(a) Elle peut acquérir, détenir et disposer par n'importe quel moyen, directement ou indirectement, de participations ou d'obligations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sortes d'entreprises, luxembourgeoises ou étrangères, et elle peut administrer, contrôler et développer ces participations.

(b) La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de parts sociales et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, incluant, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou affiliées et/ou toute autre société ou personne qui peuvent être actionnaires ou non de la Société, dans la limite de ce qui est permis par la loi luxembourgeoise. La Société pourra aussi donner des garanties et nantir, transférer, grever ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés sur toutes ou partie des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société ou personne qui peuvent être actionnaires ou non de la Société, et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne qui peuvent être actionnaires ou non de la Société.

(c) Acquérir et gérer des titres négociables ou non négociables de toute sorte (y compris ceux émis par un gouvernement ou une autre autorité internationale, nationale ou municipale), brevets, droits d'auteur et toute autre forme de propriété intellectuelle et tout droit qui y est rattaché, que ce soit par contribution, souscription, option, achat ou autre et de l'exploiter par la vente, l'échange, la licence ou autrement.

(d) La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

(e) Entreprendre toutes activités en relation avec l'exploration, l'exploitation et l'extraction de toutes ressources naturelles.

(f) Fournir des services de toute sorte nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet en référence ou d'un objet qui lui est étroitement associé.

(g) Participer dans la création, développement, gestion et contrôle de n'importe quelle société ou entreprise.

3.2 La Société aura tous les pouvoirs nécessaires à l'accomplissement ou au développement de son objet et sera considérée selon les dispositions applicables «Société de Participations Financières» pleinement imposable.

3.3 Toute activité menée par la Société sera menée directement ou indirectement à Luxembourg ou ailleurs par l'intermédiaire du siège principal ou de succursales à Luxembourg ou ailleurs, qui pourront être ouvertes au public.

Art. 4. Siège Social.

4.1 Le siège social est établi dans la municipalité de Luxembourg-Ville.

4.2 Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple résolution du conseil de gérance et dans une autre commune du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, adopté à la manière requise pour la modification des Statuts.

4.3 Il peut être créé par décision du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

4.4 Lorsque le conseil de gérance de la société détermine que des événements extraordinaires de nature politique, économique ou sociale, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront, ou seront imminents, le siège social pourra être provisoirement transféré à l'étranger. Une telle mesure temporaire n'aura, cependant, aucun effet sur la nationalité de la Société, qui restera une Société luxembourgeoise.

Art. 5. Durée.

5.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II. - Capital - Parts sociales

Art. 6. Capital.

6.1 Le capital émis de la Société est fixé à quarante mille Livres sterling (£ 40.000,-) représentés par quarante mille 40.000) parts sociales d'une valeur nominale d'une Livre sterling (£ 1,-) chacune, toutes entièrement souscrites et intégralement libérées.

6.2 Pour autant que permis par la Loi, les associés peuvent modifier les statuts de manière à:

(a) Consolider ou subdiviser toutes les parts sociales de la Société en parts sociales d'un montant supérieur ou inférieur que les parts sociales existantes;

(b) Convertir des parts sociales de la Société en parts sociales d'une autre classe ou d'autres classes et y attacher des droits préférentiels, conditionnels ou différés, des privilèges ou des conditions; ou

(c) Augmenter ou réduire le capital souscrit de la Société.

6.3 Pour autant que permis par la Loi Luxembourgeoise, la Société est autorisée à racheter ses parts sociales dans les termes et conditions suivants:

(a) Le prix de rachat par part sociale sera déterminé par les gérants et ne sera pas inférieur à la valeur nominale de telle part sociale;

(b) Tout rachat par la Société de parts sociales sera effectué au prorata par rapport à tous les membres; et

(c) Le rachat de parts sociales pourra uniquement être financé par la Société utilisant des réserves disponibles pour distribution, comme prévu par la Loi, ou par les produits d'une nouvelle émission effectuée en vue de réaliser ce rachat.

Art. 7. Parts sociales.

7.1 Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

7.2 Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés.

7.3 En cas de pluralité d'associés la cession aux associés est possible seulement avec le consentement préalable des associés réunis en assemblée générale représentant au moins les trois quarts du capital social de la société.

7.4 Les certificats de parts sociales peuvent être émis aux actionnaires dans la forme et les dénominations déterminées par les gérants.

7.5 Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les co-propriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société. Le détenteur déclaré d'une part sociale nominative sera le propriétaire de cette part sociale et la Société ne sera nullement tenue de reconnaître les revendications sur les intérêts dans cette part sociale qui émaneraient de qui que ce soit d'autre.

Titre III. - Gestion

Art. 8. Gérants.

8.1 La Société est gérée par un conseil de gérance composé d'au moins deux gérants nommés par résolution l'associé unique, ou de l'assemblée générale des associés et laquelle fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne sont pas nécessairement des associés.

8.2 Les gérants peuvent être nommés pour une période indéterminée et ils sont investis vis-à-vis des tiers des pouvoirs les plus étendus.

8.3 Les gérants sont révocables Sans préavis et sans notice.

Art. 9. Pouvoirs des Gérants.

9.1 Les gérants ont tous pouvoirs, sauf ceux réservés par la loi ou ces Articles pour l'assemblée générale pour effectuer les actes jugés nécessaires et utiles conformément à l'objet social de la Société.

9.2 Sous réserve de l'Article 9.3, les gérants peuvent déléguer une partie de leurs pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs gérants ou autres représentants qui ne doivent pas nécessairement être associé et pourront donner autorité à ces gérants ou autres représentants de sous-déléguer.

9.3 La délégation à un gérant ou une autre personne de la gestion quotidienne de la Société est soumise à l'autorisation préalable par vote unanime lors de l'assemblée générale des associés.

9.4 La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux gérants de la Société ou par la signature conjointe ou la signature unique de toute(s) personne(s) à qui un tel pouvoir de signature a été valablement délégué par résolution de l'associé unique ou du conseil de gérance.

Art. 10. Procédure.

10.1 Les gérants peuvent élire un Président. En l'absence de ce dernier, un autre gérant présidera la réunion.

10.2 Les gérants pourront se réunir, ajourner et programmer leurs réunions comme ils le jugent utile, à condition qu'un quorum d'au moins deux gérants présents en personne ou par procuration soit respecté et qu'une majorité des gérants ainsi présents ou représentés soit composée de gérants qui ne sont pas présents au Royaume-Uni.

10.3 Les résolutions nécessitent la majorité des votes. Dans le cas d'une égalité des votes, le Président a une voix prépondérante.

10.4 Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

10.5 Toute décision ou autre action des gérants lors d'une réunion sera confirmée dans les procès-verbaux de la réunion et signé par (i) le Président de la réunion (ii) le Président de la réunion suivante, ou (iii) n'importe quel gérant présent à l'assemblée (soit en personne, soit par téléphone ou autre moyen similaire) et, si un a été nommé, par le secrétaire. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux qui peuvent être produits en justice ou ailleurs seront signés par (i) le Président de la réunion (ii) le Président de la réunion suivante, ou (iii) n'importe quel gérant présent à l'assemblée (soit en personne, soit par téléphone ou autre moyen similaire). Les gérants peuvent, s'ils le souhaitent, nommer un secrétaire qui sera responsable de garder les procès-verbaux des réunions des gérants et des résolutions approuvées lors des assemblées générales.

10.6 Tout gérant peut participer à la réunion des gérants par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

10.7 Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si la réunion des gérants dûment convoquée avait été tenue. Ces signatures peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, sous toute forme et enregistré avec les délibérations des gérants.

Art. 11. Responsabilité des gérants.

11.1 Sous réserve des dispositions de l'Article 11.3, chaque gérant et autre représentant, employé ou agent de la Société sera indemnisé par la Société et le devoir des gérants sera de payer des fonds de la Société tous les dommages, charges, frais, pertes et dépenses qu'un gérant, représentant, employé ou agent pourra encourir ou dont il peut être passible en raison de:

(a) tout contrat qu'il a conclu ou d'un acte fait ou omis par lui en tant que gérant, représentant, employé ou agent;

(b) toute action ou procès (y compris des procès en relation avec les matières énumérées à l'article 11.3) qui ne sont pas couronnés de succès ou pour lesquels il y a une transaction, pourvu que dans ce dernier cas, le conseiller juridique de la Société soit d'avis que si le procès était allé à son terme, le gérant, l'agent, l'employé ou le représentant n'aurait pas été fautif en relation avec cette matière selon l'article 11.3;

(c) du fait qu'il a agi en tant que ou du fait qu'il a été, à la requête de la Société, gérant ou représentant d'une autre société dans laquelle la Société est actionnaire direct ou indirect et de laquelle il n'est pas en droit d'être entièrement indemnisé; ou

(d) de son accomplissement de ses devoirs, y compris les dépenses de voyage.

11.2 Sous réserve des dispositions de l'article 11.3 aucun gérant ou autre représentant, employé ou agent de la Société ne sera responsable vis-à-vis de la Société pour une perte ou une dépense de la Société en relation avec:

(a) les actes, reçus, négligences ou fautes d'un autre gérant, représentant, employé ou le fait d'avoir participé à un tel acte, reçu, négligence ou faute; ou

(b) l'insuffisance ou le défaut de titre d'une propriété acquise sur l'ordre des gérants ou l'insuffisance ou le défaut d'une valeur mobilière dans laquelle les fonds de la Société seront investis; ou

(c) la faillite, l'insolvabilité ou un acte fautif d'une personne chez qui des devises, des titres ou effets seront déposés; ou

(d) une erreur de jugement ou une omission de sa part, ou pour toute autre perte, dommage ou infortunes quelconques qui se produisent dans l'exécution des devoirs relatifs à sa charge ou en relation avec eux.

11.3 Un gérant ne pourra pas profiter du bénéfice d'indemnisation de l'article 11.1 ou des dispenses de l'article 11.2:

(a) s'il est de façon définitive jugé dans un procès responsable de négligence grave ou mauvaise gestion ou défaut; ou

(b) s'il est de façon définitive jugé dans un procès que la perte ou le dommage ont résulté d'un manquement grave aux dispositions de la loi ou des présents statuts, à moins que le gérant n'ait pas participé à ce manquement, qu'aucune faute ne lui soit imputable et que le gérant communique le manquement à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

11.4 Si une partie de l'Article 11 n'était pas valable pour une raison quelconque ou si une loi modifiait l'étendue d'application de ces articles, les articles resteront néanmoins valables et exécutoires dans la limite où ils ne sont pas invalidés ou modifiés.

Art. 12. Intérêts des gérants.

12.1 Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et une autre société, entreprise ou autre entité, ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs gérants ou représentants de la Société ont un intérêt ou sont gérant, administrateur, associé, employé ou agent de l'autre société, entreprise ou entité.

12.2 Tout gérant ou agent qui est gérant, administrateur, agent ou employé d'une société, entreprise ou autre entité avec laquelle la Société aurait un contrat ou serait engagée en affaires ne sera pas, en raison de son lien avec l'autre société, entreprise ou autre entité, empêché de voter et agir en rapport avec ledit contrat ou ladite affaire.

12.3 Sous réserve du paragraphe précédent, le gérant qui a un intérêt dans un contrat ou un accord soumis à l'agrément des gérants, et dont l'intérêt est contraire aux intérêts de la Société, sera obligé, lors de cette soumission, d'en informer les gérants et cette information sera reprise dans les procès-verbaux de la réunion. Ce gérant ne sera pas admis à délibérer et à voter concernant ledit contrat ou accord, mais pourra être pris en compte pour la constitution d'un quorum.

Art. 13. Disqualification des gérants.

13.1 Le poste de gérant sera, ipso facto, rendu vacant:

(a) si celui-ci est déclaré en faillite ou en concordat avec ses créiteurs ou s'il bénéficie d'une mesure quelconque, applicable le moment venu, en matière de redressement de débiteurs insolvables; ou

(b) s'il remet sa démission par écrit; ou

(c) si le poste de gérant lui est interdit par la Loi; ou

(d) s'il cesse d'être gérant en vertu de la Loi ou est déchu de son poste en vertu des présents statuts.

Titre IV. - Résolutions des membres

Art. 14. Pouvoirs et Droits de vote.

14.1 Les actionnaires ont les pouvoirs les plus étendus pour autoriser ou ratifier toutes actions effectués ou accomplies par ou pour compte de la Société.

14.2 Chaque actionnaire dispose d'un droit de vote proportionnel à sa participation.

14.3 Chaque actionnaire pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, fax ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

14.4 Si la Société n'a qu'un seul actionnaire, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

Art. 15. Forme, Quorum et Majorité.

15.1 Il sera donné à tous les actionnaires un avis de toute assemblée générale des s selon les prescriptions de la Loi, chaque gérant ayant le droit de convoquer une assemblée. De plus une assemblée générale doit être convoquée à la demande d'un actionnaire détenant au moins dix pour cent (10%) du capital souscrit.

15.2 La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour.

15.3 Tout actionnaire a le droit de voter en personne ou en se faisant représenter par un mandataire qui ne doit pas nécessairement être un actionnaire.

15.4 Chaque part sociale donne droit à un vote.

15.5 Sous réserve de l'Article 15.6, les décisions collectives ne seront valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des actionnaires détenant plus de la moitié du capital social, à défaut de quoi une seconde assemblée sera convoquée, par lettre recommandée, au cours de laquelle la décision sera prise à la majorité des votes des actionnaires présents.

15.6 Toute décision autre que celles prévues à l'article 15.7 requise ou permise d'être prise par les actionnaires réunis en assemblée générale peut être prise en dehors d'une assemblée, si une résolution exposant une telle action est signée par tous les actionnaires, et elle sera considérée comme étant valablement adoptée comme si l'assemblée générale dûment convoquée avait été tenue, pourvu que le nombre des actionnaires n'est pas supérieur à vingt-cinq et sauf stipulation contraire des statuts, si elle est approuvée par des actionnaires représentant plus de la moitié du capital social ou, si ce chiffre n'est pas atteint à la première consultation par écrit, après une seconde consultation par lettre recommandée, par une majorité des votes émis, quelle que soit la portion du capital représenté. Une telle résolution écrite peut être signée en contrepartie par les actionnaires de la Société dont chaque exemplaire exécuté et remis sera un original, mais les exemplaires constitueront ensemble un seul et même instrument.

15.7 Toute modification des présents statuts, ou bien toute décision requise par les présents statuts ou par la Loi pour une modification des présents statuts, ne sera effective que si elle est approuvée par la majorité des actionnaires représentant les trois quarts du capital social émis.

15.8 Au cas où il y aurait deux ou plusieurs classes de parts sociales émises et que la question portée devant l'assemblée générale est de nature à modifier leurs droits respectifs, les quorum et majorités exigés par les présents Statuts devront être atteints pour chacune de ces classes de parts sociales dont les droits seraient modifiés.

Titre V. - Comptes annuels - Bilan - Distributions

Art. 16. Exercice social et Comptes annuels.

16.1 L'exercice social de la Société commencera le premier janvier de chaque année et prendra fin le trente-et-un décembre de la même année (l'«Exercice Social»).

16.2 Pour chaque Exercice Social, les gérants prépareront les comptes annuels qui comportent un bilan et un compte des pertes et profits de la Société ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (si tel est le cas), et actionnaires envers la Société. Les comptes annuels seront établis selon les prescriptions de la Loi. A ces comptes annuels seront annexés les rapports et documents reprenant les détails exigés par la Loi.

16.3 Les comptes annuels seront à la disposition des actionnaires au siège social de la Société.

Art. 17. Affectation des bénéfices.

17.1 Sur le bénéfice net annuel de la Société sera prélevé cinq pour cent (5%) pour constituer la réserve exigée par la Loi. Cette affectation cessera d'être nécessaire dès que et aussi longtemps que cette réserve s'élèvera à dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

17.2 L'affectation et la distribution des bénéfices nets restants (y compris les résultats reportés) de la Société et le résultat à reporter seront déterminées par l'assemblée générale des actionnaires sur les recommandations des gérants. Cette affectation pourra inclure la distribution de dividendes en toutes devises ou en nature, l'émission par la Société de parts sociales gratuites ou de droits de souscription et la création ou le maintien de réserves et de provisions.

17.3 Les dividendes seront payés aux actionnaires en conformité avec leurs droits et intérêts et en proportion du montant libéré sur leurs parts sociales durant la portion de période en rapport avec laquelle le dividende est payé.

17.4 Pour autant que permis par la Loi, l'assemblée générale peut décider de verser des acomptes sur dividendes sur base des états comptables préparés par les gérants et montrant que des fonds suffisants sont disponibles à la distribution, étant entendu les montants distribués ne pourront excéder les bénéfices réalisés depuis la fin de la dernière année fiscale augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, y compris des primes d'émission, mais diminués des pertes reportées et des sommes devant être affectées à la réserve requise par la Loi et les présents statuts.

Titre VII. - Dissolution - Liquidation

Art. 18. Dissolution - Liquidation.

18.1 La Société n'est pas dissoute automatiquement par le décès, la faillite, l'interdiction ou la déconfiture d'un associé.

18.2 En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, actionnaires ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des actionnaires qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) associé(s) ou par la Loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

18.3 Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'actionnaires, aux actionnaires proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

Titre VIII. - Dispositions Générales

Art. 19. Général.

19.1 Pour tout ce qui ne fait pas réglé par les présents statuts, il est fait référence à la Loi.

19.2 Les présents statuts existent en anglais et en français. En cas de divergences entre les deux versions, la version anglaise fera foi.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social après la continuation de la Société à Luxembourg a débuté le 1^{er} juillet 2012 et se terminera le 31 Décembre 2013.

2) La première Assemblée Générale annuelle des actionnaires en vertu du droit luxembourgeois se tiendra en 2014.

Cinquième résolution

L'Assemblée confirme l'établissement du siège social au 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg avec effet immédiat.

Sixième résolution

L'Assemblée confirme pour une durée illimitée la nomination des cinq gérants suivants:

- Mme Lynsey Ann BLAIR, Company Secretary, né à High Wycombe (Royaume Uni) le 1^{er} mai 1978, ayant une adresse professionnelle au 48 rue de Bragance, L-1255 Luxembourg,

- M. Hans Arend HAIJE, responsable de fiscalité internationale, né à Haarlem (Pays-Bas), le 1^{er} Mars 1969 ayant une adresse professionnelle au 48 rue de Bragance, L-1255 Luxembourg,

- M. Alexander Francis PACE-BONELLO, directeur général, né à Mtarfa (Malte) le 1^{er} Février 1957 ayant une adresse professionnelle au 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg,

- M. Arjan Vishan KIRTHI SINGHA, contrôleur financier, né à Singapour le 7 Novembre 1969 ayant une adresse professionnelle au 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg.

- Mr Saleh MAYET, Directeur des Finances, né à Johannesburg, Afrique du Sud, le 5 mars 1956, ayant une adresse professionnelle au 45 Main Street, Johannesburg, 2001, Afrique du Sud.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 14.25 heures.

Dont acte, fait et passé à Mondorf-les-Bains, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, constate que les comparants ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête desdits comparants, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi entre parties.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. Stolz-Page, C. Oberhag, K. Bôhm, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 2 juillet 2013. REM/2013/1112. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme

Mondorf-les-Bains, le 10 juillet 2013.

Référence de publication: 2013098343/720.

(130118714) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

Mahal Investments, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Brangance.

R.C.S. Luxembourg B 178.837.

— STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-eight June,

before Maître Marc Loesch, notary residing in Mondorf-les-Bains (Grand Duchy of Luxembourg), was held an extraordinary general meeting of the sole shareholder of the Company, established in Road Town, Tortola, British Virgin Islands under the denomination of "Mahal Investments Limited", and having its registered office in 9 Columbus Centre, Pelican Drive, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, incorporated under the laws of British Virgin Islands on 27 November 1998, re-registered as a BVI Business Company on 1 January 2007, registered under number 302190.

The general meeting was opened at 1.30 p.m. with Mr Frank Stolz-Page, private employee, with professional address in 13 avenue François Clément (Résidence du Midi), L-5612 Mondorf-les-Bains, being in the chair,

who appointed as secretary Mr Chris Oberhag, private employee, with professional address at 13 avenue François Clément (Résidence du Midi), L-5612 Mondorf-les-Bains.

The general meeting appointed as scrutineer Mrs Karola Böhm, private employee, with professional address in 13 avenue François Clément (Résidence du Midi), L-5612 Mondorf-les-Bains.

The board of the general meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. It appears that the sole shareholder of the Company representing the total capital is duly represented at this Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on its agenda, hereinafter reproduced, without prior notice, all the persons present or represented at the Meeting having agreed to meet after examination of the agenda.

II. The agenda of the Meeting is worded as follows:

1.- Acknowledgement and confirmation of resolutions adopted by the meeting of the Board of Directors of the Company held on 27 June 2013;

2.- Transfer of the Company's registered office to Luxembourg, and change of the nationality of the Company, at the present time of British Virgin Islands nationality, to a company of Luxembourg nationality, without prior dissolution of the company and to continue its corporate existence;

3.- Approval of the opening balance sheet and valuation report of the Company henceforth of Luxembourg nationality, all the assets and all the liabilities of the Company previously of British Virgin Islands nationality, remaining without limitation, in their entirety in the ownership of the Luxembourg company which will continue to own all the assets and will continue to assume all the liabilities and commitments of the Company previously of British Virgin Islands nationality;

4. - Total restating of the Articles of Association of the Company for the purpose of its transfer and continuation in the Grand Duchy of Luxembourg under the name of "Mahal Investments" and under the form of a "société à responsabilité limitée", as provided for under the law of 10th August 1915 on commercial companies, as amended, which Articles of Association shall after restating henceforth have the wording substantially set out in Annex 1 to the proxy;

5.- Confirmation of the establishment of the registered office of the Company at L-1255 Luxembourg, 48 rue de Brangance;

6.- Confirmation of the appointment of the directors of the Company for an unlimited duration;

7.- Miscellaneous.

After approval of the statement of the Chairman and having verified that it was regularly constituted, the meeting passed, after deliberation, the following resolutions by unanimous vote:

First resolution

The Meeting acknowledges the resolutions adopted by a meeting of the board of directors of the Company held on 27 June 2013, at which all of the members of the board of directors of the Company were present, all of the resolutions at such previous board meeting having been passed by separate polls and unanimous votes, and by which such board meeting, the directors, among others, decided to transfer the registered office of the Company from 9 Columbus Centre, Pelican Drive, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, to Luxembourg City, Grand Duchy of Luxembourg, and at which meeting it was resolved and acknowledged, in accordance with corporate and civil Law of the British Virgin Islands, as well as the companies and civil Law of the Grand Duchy of Luxembourg, that such transfer of registered office shall take place and be implemented without dissolution and without any kind of liquidation of the Company.

The Meeting therefore formally confirms such former resolution, thereby resolving to decide on the other items on the agenda of this meeting in accordance with such prior resolutions.

Second resolution

The Meeting decides the transfer of the registered office of the Company to the Grand Duchy of Luxembourg and the change of the nationality of the Company, at the present time of British Virgin Islands nationality, to a company of Luxembourg nationality, without prior dissolution of the company and to continue its corporate existence.

Third resolution

The Meeting approves the opening balance sheet and a valuation report of the Company henceforth of Luxembourg nationality, specifying all the patrimonial values as well as all the items of British Virgin Islands Company's financial statements as of 27 June 2013 and states that all the assets and all the liabilities of the Company previously of British Virgin Islands nationality, without limitation, remain in their entirety in the ownership of the Luxembourg Company which continues to own all the assets and continues to assume all the liabilities and commitments of the Company previously of British Virgin Islands nationality.

Valuation

The value of the total net assets is stated in a report drawn up by the Directors of the Company, dated 27 June 2013.

The conclusion of the report reads as follows:

"Nothing has come to our attention that would lead us not to believe that, upon continuation, the total value of the net assets of the Company of £ 935,044.91 does not at least correspond to the number and value of the shares in issue representing the capital of the Continuing Company, adjusted by the reserves and the share premium".

That report of the Directors dated 27 June 2013 will remain attached to the present deed and will be filed together with it with the registration authorities.

Said financial statements and valuation report, after signature ne varietur by the parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Fourth resolution

The Meeting resolves to adopt for the Company the form of a limited liability company ("société à responsabilité limitée"), as provided for under the law of 10th August 1915 on commercial companies, as amended, under the name of "Mahal Investments" and to adopt new Articles of Association of the Company, which after total restating, in order to conform them to the Luxembourg law, will henceforth have the following wording:

Title I. - Form - Name - Object - Registered office -Duration

Art. 1. Form. There is hereby formed a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") which will be governed by the laws pertaining to such an entity (the "Company"), and in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the "Law"), as well as by the present Articles of Incorporation (the "Articles").

Art. 2. Name. The Company is incorporated under the name of "Mahal Investments"

Art. 3. Object.

3.1 The objects of the Company are to conduct the following activities: (a) To acquire, hold and dispose of, by any means, directly or indirectly, participatory interests or obligations in any enterprise in whatever form whatsoever, in Luxembourg or foreign companies, and to manage, control and develop such interests.

(b) The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issuer of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies or persons that may or may not be shareholders of the Company to the extent

permitted under Luxembourg law. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other companies or persons that may or may not be shareholders of the Company, and generally, for its own benefit and/or the benefit of any other companies or persons that may or may not be shareholders of the Company.

(c) To acquire and manage negotiable or non-negotiable securities of any kind (including those issued by any government or other international, national or municipal authority), patents, copyright and any other form of intellectual property and any rights ancillary thereto, whether by contribution, subscription, option, purchase or otherwise and to exploit the same by sale, transfer exchange, license or otherwise.

(d) The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

(e) To undertake any and all activities in connection with the exploration, the exploitation and the mining of any and all natural resources.

(f) To provide or procure services of any kind necessary for or useful in the realisation of the objects referred to above or closely associated therewith.

(g) To participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise.

3.2 The Company shall have all such powers as are necessary for the accomplishment or development of its objects and it shall be considered as a fully taxable "Société de Participations Financières" according to applicable law.

3.3 Any activity carried on by the Company may be carried on directly or indirectly in Luxembourg or elsewhere through the medium of its head office or of branches in Luxembourg or elsewhere, which may be open to the public.

Art. 4. Registered Office.

4.1 The registered office is established in the municipality of Luxembourg City.

4.2 It may be transferred within the municipality of Luxembourg-City by a resolution of the board of directors of the Company and to any other municipality within the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

4.3 Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of directors.

4.4 Where the board of directors of the Company determine that extraordinary events of a political, economic or social nature, have occurred or are imminent and that these developments or events would likely impair the normal activity of the Company at its registered office or easy communication between that office and foreign countries, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding such provisional transfer of the registered office, shall remain a Luxembourg company.

Art. 5. Duration.

5.1 The Company is established for an unlimited period.

Title II. - Capital - Shares

Art. 6. Capital.

6.1 The Company's issued capital is set at forty thousand British pounds (£ 40,000.-) represented by forty thousand (40,000) shares of a par value of one British pound (£1.-) each, all fully subscribed and entirely paid up.

6.2 As far as permitted by Law, the members may amend these Articles so as to:

(a) Consolidate or subdivide all or any of the shares of the Company into shares of larger or smaller amount than its existing shares;

(b) Convert any of the shares of the Company into shares of another class or classes and attach thereto any preferential, qualified, special deferred rights, privileges or conditions; or

(c) Increase or reduce the subscribed capital of the Company.

6.3 As far as permitted by law, the Company may repurchase its shares on the following terms and conditions:

(a) The repurchase price per share shall be determined by the directors of the Company and shall be no less than the par value of such share;

(b) Any repurchase by the Company of shares shall be done pro rata in respect of all members; and

(c) The repurchase of any shares may only be funded by the Company using reserves available for distributions, as provided for by Law, or from the proceeds of a new issue made with a view to carry out such repurchase.

Art. 7. Shares.

7.1 Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

7.2 Shares may be freely transferred among shareholders.

7.3 If there is more than one shareholder the shares are transferable to non-shareholders only with the prior approval of the shareholders in a shareholders' meeting representing at least three-quarters of the share capital of the Company.

7.4 Share certificates may be issued to shareholders in such form and in such denominations as the directors shall determine.

7.5 Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company. The registered holder of any registered share shall be the owner of such share and the Company shall not be bound to recognise any other claim or interest in any such share on the part of any other person.

Title III. - Management

Art. 8. Directors.

8.1 The Company shall be managed by a board of directors composed of at least two directors appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders that sets the term of their office. The directors need not be shareholders.

8.2 The directors may be appointed for an unlimited period and are vested with the broadest powers with regard to third parties.

8.3 A director may be dismissed without notice and without reason.

Art. 9. Powers of Directors.

9.1 The board of directors shall have all powers, save those reserved by the Law or these Articles for the general meeting, to perform such acts and carry out such operations as may be necessary or useful to carrying out the objects of the Company.

9.2 Subject to Article 9.3, the directors may delegate, for specific tasks, part of their powers to one or more directors or other officers who need not be a shareholder of the Company and may give authority to such directors or other officers to sub-delegate.

9.3 The delegation to any director or other officer of powers to carry out the day-to-day management of the Company is subject to a previous authorisation by unanimous vote at a general meeting of the shareholders.

9.4 The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signature of any two directors of the Company or by the joint or single signature(s) of any person(s) to whom such signing power has been validly delegated by resolution of the sole director or board of directors.

Art. 10. Procedure.

10.1 The directors may elect a Chairman. In the absence of the Chairman, another director may preside over the meeting.

10.2 The directors may meet together for the dispatch of business, adjourn, and otherwise regulate their meetings as they think fit, provided at all times there is a quorum of at least two directors present in person or by proxy and that a majority of the directors so present or represented is comprised of directors who are not present in the United Kingdom.

10.3 Resolutions shall require a majority vote. In the case of a tie, the Chairman has a casting vote.

10.4 Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing another director as his proxy.

10.5 Resolutions or other actions of the directors at a meeting shall be confirmed in the minutes of such meeting signed by (i) the Chairman of the meeting (ii) the Chairman of the succeeding meeting, or (iii) any director of the Company present at the meeting (whether in person, by way of conference telephone, similar communication equipment or otherwise) and, if one has been appointed, by the secretary. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by (i) the Chairman of the meeting (ii) the Chairman of the succeeding meeting, or (iii) any director of the Corporation present at the meeting (whether in person, by way of conference telephone, similar communication equipment or otherwise). The board of directors may, if it wishes, appoint a secretary who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors and of the resolutions passed at the general meeting.

10.6 Any director may participate in any meeting of the directors by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

10.7 Any action required or permitted to be taken at a meeting of the directors may be taken without a meeting if a resolution setting forth such action is signed by all directors. Such signatures may appear on a single document or multiple copies of an identical resolution in any form and shall be filed with the minutes of the proceedings of the directors.

Art. 11. Liability of the Directors.

11.1 Subject to Article 11.3, every director and other officer, servant or agent of the Company shall be indemnified by the Company against, and it shall be the duty of the directors to pay out of the funds of the Company, all damages,

charges, costs, losses and expenses which any such director, officer, servant or agent may incur or become liable to by reason of:

- (a) any contract entered into or act or deed done or omitted by him as such director, officer, servant or agent;
- (b) any action or proceeding (including any proceedings in respect of any matter mentioned in Article 11.3) to which he may be made a party and which are unsuccessful or which are settled, provided in the latter case, the legal adviser to the Company advises that in his opinion, had the matter proceeded to final judgment, the director, officer, servant or agent would not have been liable in respect of such matter in accordance with Article 11.3;
- (c) his having acted as, or by reason of his having been, at the request of the Company, a director or officer of any other company of which the Company is a direct or indirect shareholder and in respect of which he is not entitled to be otherwise fully indemnified; or
- (d) discharging his duties as such director, officer, servant or agent, including travelling expenses.

11.2 Subject to Article 11.3, no director or other officer, servant or agent of the Company shall be liable to the Company for any loss or expense incurred by the Company arising from:

- (a) the acts, receipts, neglects or defaults of any other director, officer, servant or agent or for joining in on any such act, receipt, neglect or other default; or
- (b) the insufficiency or deficiency of title to any property acquired by order of directors, or for the insufficiency or deficiency of any security in or upon which any of the monies of the Company shall be invested; or
- (c) the bankruptcy, insolvency or wrongful act of any person with whom any monies, securities or effects shall be deposited; or
- (d) any error of judgment or oversight on his part or for any other loss, damage or misfortunes whatever which shall happen in the execution of the duties of his office or in relation thereto.

11.3 A director shall not be entitled to the benefits of the indemnity under Article 11.1 or the dispensation under Article 11.2:

- (a) when the same is finally adjudged in legal proceedings to have occurred through his own gross negligence or willful act or default; or
- (b) when the same is finally adjudged in legal proceedings to have resulted from any breach of the Law or of these Articles unless the director did not participate in such breach, unless no fault is attributable to the director and unless the director notifies the breach to the next general meeting of shareholders.

11.4 Should any part of this Article 11 be invalid for any reason, or should any rule of law modify the extent to which such Article may be applied, the Article shall nevertheless remain valid and enforceable to the extent that they are not invalid or modified.

Art. 12. Directors' Interests.

12.1 No contract or other transaction between the Company and any other company, firm or other entity shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the directors or officers of the Company is interested in, or is a director, manager, associate, officer or employee of such other company, firm or other entity.

12.2 Any director or officer who is a director, officer or employee of any company, firm or other entity with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company, firm or other entity be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

12.3 Subject to the previous Article, any director who has an interest in a contract or an agreement submitted to the directors for its approval, and which interest is contrary to the Company's interests, shall be obliged, upon such submission, to inform the directors accordingly and such information shall be recorded in the minutes of the meeting. Such director may not deliberate or vote in respect of such contract or agreement but may be counted for the purpose of constituting a quorum.

Art. 13. Disqualification of Directors.

13.1 The office of director shall, ipso facto, be vacated:

- (a) if he becomes bankrupt or compounds with his creditors, or takes the benefit of any statute for the time being in force for the relief of insolvent debtors; or
- (b) if by notice in writing he resigns his office; or
- (c) if he is prohibited by the Law from being a director; or
- (d) if he ceases to be a director by virtue of the Law or is removed from office pursuant to these Articles.

Title IV. - Decisions of the Members

Art. 14. Powers and Voting Rights.

14.1 The shareholders have full power to authorise or ratify all acts done by or on behalf of the Company.

14.2 Each shareholder shall have voting rights commensurate to its shareholding.

14.3 Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

14.4 In the event that the Company has a single shareholder, such single shareholder shall assume all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

Art. 15. Form, Quorum and Majority.

15.1 Convening notices of all general meetings of shareholders shall be made in compliance with the Law, each director being entitled to call a general meeting. Moreover a general meeting of the shareholders must be called at the request of any shareholder(s) holding at least ten percent (10%) of the issued capital.

15.2 If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have knowledge of the agenda submitted to their consideration, the general meeting of the shareholders may take place without convening notices.

15.3 Every shareholder has the right to vote in person or by proxy. An appointed proxy need not be a shareholder.

15.4 Each share gives the right to one vote.

15.5 Subject to Article 15.6, decisions of shareholders are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders holding more than half of the share capital failing which a second meeting may be convened, by registered letter, at which the decision may be taken by the majority of votes of the shareholders present.

15.6 Any other action than those provided by Article 15.7 required or permitted to be taken by the shareholders in a general meeting may be taken without a meeting if a resolution setting forth such action is signed by all the shareholders otherwise entitled to vote at such meeting if held, save that, (where the number of shareholders does not exceed twenty-five and subject to any other provision of these Articles), such resolution shall be duly adopted if approved by shareholders representing more than half of the corporate capital or, if that majority is not reached following the first submission of the resolution to the shareholders, and after a second submission to the shareholders by registered letter, by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented. Any such written resolution may be signed in counterparts by the shareholders of the Company each such counterpart when executed and delivered shall constitute one and the same instrument.

15.7 Any amendment to these Articles, to dissolve and liquidate the Company, or anything that is required by these Articles or the Law to be done in accordance with the requirements that apply to an amendment of these Articles, shall be only effective if approved by the majority of shareholders representing three quarters of the issued and outstanding capital.

15.8 If there are two or more classes in issue and the question before the meeting is such as to modify the rights of one or more of those classes, the quorum and majority requirements set out in these Articles must be satisfied in respect of each class of share whose rights are being modified.

Title V. - Financial year - Balance sheet - Distributions

Art. 16. Accounting Year and Financial Statements.

16.1 The Company's financial year shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December of the same year (the "Financial Year").

16.2 In respect of each Financial Year, the directors shall prepare Financial Statements which shall include a balance sheet and profit and loss account of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the directors, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company. The Financial Statements shall be drawn up in accordance with the provisions of the Law. To the Financial Statements shall be annexed or attached reports and documents containing the details required by the Law.

16.3 The financial statements will be at the disposal of the shareholders at the registered offices of the Company.

Art. 17. Allocation of Profits.

17.1 From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by Law. This allocation shall cease to be required as soon and for so long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company.

17.2 The allocation and distribution of the remaining net profits (including any balance brought forward) of the Company and the balance to be carried forward shall be determined by the general meeting of shareholders upon recommendation of the directors. This allocation may include the distribution of dividends in any currency or in kind, the issue by the Company of bonus shares or of subscription rights and the creation or maintenance of reserve funds and provisions.

17.3 Dividends and other distributions shall be paid to shareholders in accordance with their rights and interests and in proportion to the amount paid up on their shares during any portion or portions of the period in respect of which the dividend is being paid.

17.4 As far as permitted by law, the general meeting of shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the directors showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised since the end of the last fiscal year increased

by profits carried forward and distributable reserves, including share premium but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these Articles.

Title VII. - Dissolution - Liquidation

Art. 18. Dissolution - Liquidation.

18.1 The Company is not automatically dissolved by the death, the bankruptcy, the incapacity or the financial failure of a shareholder.

18.2 In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholders(s) or by Law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

18.3 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the sole shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

Title VIII. - General provisions

Art. 19. General.

19.1 All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law.

19.2 These Articles exist in both English and French. To the extent that there is any inconsistency between the two versions, the English version will prevail.

Transitory provisions

1) The first financial year after the continuation of the Company in Luxembourg began on 1 July 2012 and shall end on 31 December 2013.

2) The first annual General Meeting of shareholders under Luxembourg law shall be held in 2014.

Fifth resolution

The Meeting confirms the establishment of the registered office at L-1255 Luxembourg, 48 rue de Bragance, with immediate effect.

Sixth resolution

The Meeting confirms for an unlimited duration the appointment of the following five directors:

- Mrs Lynsey Ann BLAIR, Company Secretary, born in High Wycombe (United Kingdom) on 1 May 1978, with professional address at 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg,

- Mr Hans Arend HAIJE, International Tax Manager, born in Haarlem (Netherlands) on 1 March 1969, with professional address at 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg,

- Mr Alexander Francis PACE-BONELLO, General Manager, born in Mtarfa (Malta) on 1 February 1957, with professional address at 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg,

- Mr Arjan Vishan KIRTHI SINGHA, Financial Controller, born in Singapore on 7 November 1969, with professional address at 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg.

- Mr Saleh MAYET, Head of Finance, born in Johannesburg, South Africa on 5 March 1956, with professional address at 45 Main Street, Johannesburg, 2001, South Africa.

Nothing else being on the agenda and nobody wishing to address the Meeting, the Meeting was closed at 1.55 p.m..

Whereof, the present deed is drawn up in Mondorf-les-Bains, at the office of the undersigned notary, on the day set out at the beginning of this deed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the appearing persons, said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-huit juin,

par devant Nous Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la Société établie à Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques sous la dénomination de «Mahal Investments Limited», et ayant son siège social au 9 Columbus Centre, Pelican Drive, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques incorporée en vertu des lois des Iles Vierges Bri-

tanniques, le 27 novembre 1998, réenregistrée comme une société des Iles Vierges Britanniques le 1^{er} Janvier 2007, enregistrée sous le numéro 302190.

L'Assemblée a été ouverte à 13.30 heures sous la présidence de Monsieur Frank Stolz-Page, employé privé, avec adresse professionnelle au 13, avenue François Clément (Résidence du Midi) L-5612 Mondorf-les-Bains,

qui désigne comme secrétaire de l'assemblée Monsieur Chris Oberhag, employé privé, avec adresse professionnelle au 13, avenue François Clément (Résidence du Midi) L-5612 Mondorf-les-Bains.

L'Assemblée élit comme scrutateur Madame Karola Bôhm, employée privée, avec adresse professionnelle à 13, avenue François Clément (Résidence du Midi) L-5612 Mondorf-les-Bains.

Le bureau de l'assemblée générale ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Il apparaît que le seul actionnaire de la Société, représentant le capital total est dûment représenté à cette Assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points inscrits à son ordre du jour, ci-après reproduit, sans préavis, toutes les personnes présentes ou représentées à l'assemblée ayant accepté de se réunir après examen de l'ordre du jour.

II. L'ordre du jour de l'Assemblée est rédigé comme suit:

1 - Reconnaissance et confirmation des résolutions adoptées par une réunion du Conseil d'Administration de la Société tenu le 27 juin 2013;

2 - Transfert du siège social de la Société à Luxembourg, et changement de nationalité de la Société, à l'heure actuelle de nationalité des îles Vierges Britanniques, à une société de nationalité Luxembourgeoise, sans dissolution préalable de la société et sans discontinuation de son existence juridique;

3 - Approbation du bilan et ouverture de la déclaration patrimoniale et du rapport d'évaluation de la Société, désormais de nationalité luxembourgeoise, tous les actifs et tous les passifs de la Société auparavant de nationalité des Iles Vierges Britanniques, restent, sans limitation, dans leur intégralité de la propriété de la société Luxembourgeoise qui continuera à détenir tous les actifs et continuera d'assumer toutes les obligations et engagements de la Société auparavant de nationalité des Iles Vierges Britanniques;

4 - Refonte totale des Statuts de la Société en vue de son transfert et de sa continuation au Grand-Duché de Luxembourg sous le nom de «Mahal Investments» et sous la forme d'une «société à responsabilité limitée», tel que prévu par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, lesquels Statuts après retraitement ont désormais la teneur figurant en Annexe 1 de la procuration;

5 - Confirmation de la création du siège social au 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg;

6 - Confirmation de la nomination des administrateurs de la Société pour une durée illimitée;

7 - Divers.

Après l'approbation de la déclaration du Président et avoir vérifié qu'elle était régulièrement constituée, l'Assemblée a pris, après délibération, les résolutions suivantes à l'unanimité:

Première résolution

L'Assemblée prend acte des résolutions adoptées par une réunion du conseil d'administration de la Société tenue le 27 Juin 2013, au cours de laquelle tous les membres du conseil d'administration de la Société étaient présents, l'ensemble des résolutions du conseil précédent ayant été adopté par les sondages distincts et les votes unanimes, et par qui cette réunion du conseil, les administrateurs, entre autres, ont décidé de transférer le siège social de la Société de 9 Columbus Centre, Pelican Drive, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, à Luxembourg Ville, Grand-Duché de Luxembourg, et à laquelle réunion il a été décidé et reconnu, conformément aux Lois des sociétés civiles et des Iles Vierges Britanniques, ainsi que les sociétés et le droit civil du Grand-Duché de Luxembourg, que ce transfert de siège social prenne place et soit mis en place sans dissolution et sans aucune sorte de liquidation de la Société.

L'Assemblée confirme donc officiellement cette ancienne résolution, résolvant ainsi de statuer sur les autres points à l'ordre du jour de cette réunion, conformément à ces résolutions antérieures.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide le transfert du siège social de la Société au Grand-Duché de Luxembourg et le changement de nationalité de la Société, à l'heure actuelle de nationalité des îles Vierges britanniques, à une société de nationalité luxembourgeoise, sans dissolution préalable de l'entreprise et sans discontinuation de son existence juridique.

Troisième résolution

L'Assemblée approuve l'ouverture de la déclaration patrimoniale et un rapport d'évaluation de la Société, désormais de nationalité luxembourgeoise, en spécifiant toutes les valeurs patrimoniales ainsi que tous les éléments des états financiers de la Société des Iles Vierges Britanniques au 27 juin 2013 et précise que tous les actifs et tous les passifs de la Société auparavant de nationalité des Iles Vierges Britanniques, sans limitation, restent dans leur totalité la propriété de la Société Luxembourgeoise qui continue à détenir tous les actifs et continue à assumer toutes les responsabilités et les engagements de la Société auparavant de nationalité des îles Vierges britanniques.

Évaluation

La valeur de l'actif net total est indiquée dans un rapport établi par les administrateurs de la Société, en date du 27 Juin 2013.

La conclusion du rapport se lit comme suit:

«Aucun élément porté à notre attention ne nous permet de croire que lors de la migration, la valeur totale de l'actif net de la Société, pour un montant de £ 935.044,91, ne correspond pas au moins au nombre et à la valeur des parts sociales en circulation représentant le capital de la Société augmenté des réserves et des primes d'émission».

Ce rapport de l'administration en date du 27 Juin 2013, restera attaché au présent acte et sera soumis avec lui aux autorités d'enregistrement.

Ces états financiers et le rapport d'évaluation, après signature ne varietur par les parties et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise en même temps aux autorités d'enregistrement.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide d'adopter pour la Société la forme d'une société à responsabilité limitée («société à responsabilité limitée»), tel que prévu par la loi du 10 Août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, sous le nom de «Mahal Investments» et d'adopter de nouveaux Statuts de la Société, qui, après refonte totale, afin de les rendre conformes à la loi luxembourgeoise, auront désormais la teneur suivante:

Titre I^{er} . - Forme - Nom - Objet - Siège social - Durée

Art. 1^{er} . Forme. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), ainsi que par les présents statuts (les «Statuts»).

Art. 2. Nom. La Société est constituée sous le nom de «Mahal Investments».

Art. 3. Objet.

3.1 La Société a pour objet de conduire les activités suivantes:

(a) Elle peut acquérir, détenir et disposer par n'importe quel moyen, directement ou indirectement, de participations ou d'obligations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sortes d'entreprises, luxembourgeoises ou étrangères, et elle peut administrer, contrôler et développer ces participations.

(b) La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de parts sociales et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, incluant, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou affiliées et/ou toute autre société ou personne qui peuvent être actionnaires ou non de la Société, dans la limite de ce qui est permis par la loi luxembourgeoise. La Société pourra aussi donner des garanties et nantir, transférer, grever ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés sur toutes ou partie des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société ou personne qui peuvent être actionnaires ou non de la Société, et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne qui peuvent être actionnaires ou non de la Société.

(c) Acquérir et gérer des titres négociables ou non négociables de toute sorte (y compris ceux émis par un gouvernement ou une autre autorité internationale, nationale ou municipale), brevets, droits d'auteur et toute autre forme de propriété intellectuelle et tout droit qui y est rattaché, que ce soit par contribution, souscription, option, achat ou autre et de l'exploiter par la vente, l'échange, la licence ou autrement.

(d) La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

(e) Entreprendre toutes activités en relation avec l'exploration, l'exploitation et l'extraction de toutes ressources naturelles.

(f) Fournir des services de toute sorte nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet en référence ou d'un objet qui lui est étroitement associé.

(g) Participer dans la création, développement, gestion et contrôle de n'importe quelle société ou entreprise.

3.2 La Société aura tous les pouvoirs nécessaires à l'accomplissement ou au développement de son objet et sera considérée selon les dispositions applicables «Société de Participations Financières» pleinement imposable.

3.3 Toute activité menée par la Société sera menée directement ou indirectement à Luxembourg ou ailleurs par l'intermédiaire du siège principal ou de succursales à Luxembourg ou ailleurs, qui pourront être ouvertes au public.

Art. 4. Siège Social.

4.1 Le siège social est établi dans la municipalité de Luxembourg-Ville.

4.2 Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple résolution du conseil de gérance et dans une autre commune du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, adopté à la manière requise pour la modification des Statuts.

4.3 Il peut être créé par décision du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

4.4 Lorsque le conseil de gérance de la société détermine que des événements extraordinaires de nature politique, économique ou sociale, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront, ou seront imminents, le siège social pourra être provisoirement transféré à l'étranger. Une telle mesure temporaire n'aura, cependant, aucun effet sur la nationalité de la Société, qui restera une Société luxembourgeoise.

Art. 5. Durée.

5.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II. - Capital - Parts sociales

Art. 6. Capital.

6.1 Le capital émis de la Société est fixé à quarante mille Livres sterling (£ 40.000,-) représentés par quarante mille (40.000,-) parts sociales d'une valeur nominale d'une Livre sterling (£ 1.-) chacune, toutes entièrement souscrites et intégralement libérées.

6.2 Pour autant que permis par la Loi, les associés peuvent modifier les statuts de manière à:

(a) Consolider ou subdiviser toutes les parts sociales de la Société en parts sociales d'un montant supérieur ou inférieur que les parts sociales existantes;

(b) Convertir des parts sociales de la Société en parts sociales d'une autre classe ou d'autres classes et y attacher des droits préférentiels, conditionnels ou différés, des privilèges ou des conditions; ou

(c) Augmenter ou réduire le capital souscrit de la Société.

6.3 Pour autant que permis par la Loi luxembourgeoise, la Société est autorisée à racheter ses parts sociales dans les termes et conditions suivants:

(a) Le prix de rachat par part sociale sera déterminé par les gérants et ne sera pas inférieur à la valeur nominale de telle part sociale;

(b) Tout rachat par la Société de parts sociales sera effectué au prorata par rapport à tous les membres; et

(c) Le rachat de parts sociales pourra uniquement être financé par la Société utilisant des réserves disponibles pour distribution, comme prévu par la Loi, ou par les produits d'une nouvelle émission effectuée en vue de réaliser ce rachat.

Art. 7. Parts sociales.

7.1 Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

7.2 Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés.

7.3 En cas de pluralité d'associés la cession aux associés est possible seulement avec le consentement préalable des associés réunis en assemblée générale représentant au moins les trois quarts du capital social de la société.

7.4 Les certificats de parts sociales peuvent être émis aux actionnaires dans la forme et les dénominations déterminées par les gérants.

7.5 Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les co-propriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société. Le détenteur déclaré d'une part sociale nominative sera le propriétaire de cette part sociale et la Société ne sera nullement tenue de reconnaître les revendications sur les intérêts dans cette part sociale qui émaneraient de qui que ce soit d'autre.

Titre III. - Gestion

Art. 8. Gérants.

8.1 La Société est gérée par un conseil de gérance composé d'au moins deux gérants nommés par résolution l'associé unique, ou de l'assemblée générale des associés et laquelle fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne sont pas nécessairement des associés.

8.2 Les gérants peuvent être nommés pour une période indéterminée et ils sont investis vis-à-vis des tiers des pouvoirs les plus étendus.

8.3 Les gérants sont révocables Sans préavis et sans notice.

Art. 9. Pouvoirs des Gérants.

9.1 Les gérants ont tous pouvoirs, sauf ceux réservés par la loi ou ces Articles pour l'assemblée générale pour effectuer les actes jugés nécessaires et utiles conformément à l'objet social de la Société.

9.2 Sous réserve de l'Article 9.3, les gérants peuvent déléguer une partie de leurs pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs gérants ou autres représentants qui ne doivent pas nécessairement être associés et pourront donner autorité à ces gérants ou autres représentants de sous-déléguer.

9.3 La délégation à un gérant ou une autre personne de la gestion quotidienne de la Société est soumise à l'autorisation préalable par vote unanime lors de l'assemblée générale des associés.

9.4 La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux gérants de la Société ou par la signature conjointe ou la signature unique de toute(s) personne(s) à qui un tel pouvoir de signature a été valablement délégué par résolution de l'associé unique ou du conseil de gérance.

Art. 10. Procédure.

10.1 Les gérants peuvent élire un Président. En l'absence de ce dernier, un autre gérant présidera la réunion.

10.2 Les gérants pourront se réunir, ajourner et programmer leurs réunions comme ils le jugent utile, à condition qu'un quorum d'au moins deux gérants présents en personne ou par procuration soit respecté et qu'une majorité des gérants ainsi présents ou représentés soit composée de gérants qui ne sont pas présents au Royaume-Uni.

10.3 Les résolutions nécessitent la majorité des votes. Dans le cas d'une égalité des votes, le Président a une voix prépondérante.

10.4 Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

10.5 Toute décision ou autre action des gérants lors d'une réunion sera confirmée dans les procès-verbaux de la réunion et signée par (i) le Président de la réunion (ii) le Président de la réunion suivante, ou (iii) n'importe quel gérant présent à l'assemblée (soit en personne, soit par téléphone ou autre moyen similaire) et, si un a été nommé, par le secrétaire. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux qui peuvent être produits en justice ou ailleurs seront signés par (i) le Président de la réunion (ii) le Président de la réunion suivante, ou (iii) n'importe quel gérant présent à l'assemblée (soit en personne, soit par téléphone ou autre moyen similaire). Les gérants peuvent, s'ils le souhaitent, nommer un secrétaire qui sera responsable de garder les procès-verbaux des réunions des gérants et des résolutions approuvées lors des assemblées générales.

10.6 Tout gérant peut participer à la réunion des gérants par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

10.7 Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si la réunion des gérants dûment convoquée avait été tenue. Ces signatures peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, sous toute forme et enregistré avec les délibérations des gérants.

Art. 11. Responsabilité des gérants.

11.1 Sous réserve des dispositions de l'Article 11.3, chaque gérant et autre représentant, employé ou agent de la Société sera indemnisé par la Société et le devoir des gérants sera de payer des fonds de la Société tous les dommages, charges, frais, pertes et dépenses qu'un gérant, représentant, employé ou agent pourra encourir ou dont il peut être passible en raison de:

(a) tout contrat qu'il a conclu ou d'un acte fait ou omis par lui en tant que gérant, représentant, employé ou agent;

(b) toute action ou procès (y compris des procès en relation avec les matières énumérées à l'article 11.3) qui ne sont pas couronnés de succès ou pour lesquels il y a une transaction, pourvu que dans ce dernier cas, le conseiller juridique de la Société soit d'avis que si le procès était allé à son terme, le gérant, l'agent, l'employé ou le représentant n'aurait pas été fautif en relation avec cette matière selon l'article 11.3;

(c) du fait qu'il a agi en tant que ou du fait qu'il a été, à la requête de la Société, gérant ou représentant d'une autre société dans laquelle la Société est actionnaire direct ou indirect et de laquelle il n'est pas en droit d'être entièrement indemnisé; ou

(d) de son accomplissement de ses devoirs, y compris les dépenses de voyage.

11.2 Sous réserve des dispositions de l'article 11.3 aucun gérant ou autre représentant, employé ou agent de la Société ne sera responsable vis-à-vis de la Société pour une perte ou une dépense de la Société en relation avec:

(a) les actes, reçus, négligences ou fautes d'un autre gérant, représentant, employé ou le fait d'avoir participé à un tel acte, reçu, négligence ou faute; ou

(b) l'insuffisance ou le défaut de titre d'une propriété acquise sur l'ordre des gérants ou l'insuffisance ou le défaut d'une valeur mobilière dans laquelle les fonds de la Société seront investis; ou

(c) la faillite, l'insolvabilité ou un acte fautif d'une personne chez qui des devises, des titres ou effets seront déposés; ou

(d) une erreur de jugement ou une omission de sa part, ou pour toute autre perte, dommage ou infortunes quelconques qui se produisent dans l'exécution des devoirs relatifs à sa charge ou en relation avec eux.

11.3 Un gérant ne pourra pas profiter du bénéfice d'indemnisation de l'article 11.1 ou des dispenses de l'article 11.2:

(a) s'il est de façon définitive jugé dans un procès responsable de négligence grave ou mauvaise gestion ou défaut; ou
(b) s'il est de façon définitive jugé dans un procès que la perte ou le dommage ont résulté d'un manquement grave aux dispositions de la loi ou des présents statuts, à moins que le gérant n'ait pas participé à ce manquement, qu'aucune faute ne lui soit imputable et que le gérant communique le manquement à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

11.4 Si une partie de l'Article 11 n'était pas valable pour une raison quelconque ou si une loi modifiait l'étendue d'application de ces articles, les articles resteront néanmoins valables et exécutoires dans la limite où ils ne sont pas invalidés ou modifiés.

Art. 12. Intérêts des gérants.

12.1 Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et une autre société, entreprise ou autre entité, ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs gérants ou représentants de la Société ont un intérêt ou sont gérant, administrateur, associé, employé ou agent de l'autre société, entreprise ou entité.

12.2 Tout gérant ou agent qui est gérant, administrateur, agent ou employé d'une société, entreprise ou autre entité avec laquelle la Société aurait un contrat ou serait engagée en affaires ne sera pas, en raison de son lien avec l'autre société, entreprise ou autre entité, empêché de voter et agir en rapport avec ledit contrat ou ladite affaire.

12.3 Sous réserve du paragraphe précédent, le gérant qui a un intérêt dans un contrat ou un accord soumis à l'agrément des gérants, et dont l'intérêt est contraire aux intérêts de la Société, sera obligé, lors de cette soumission, d'en informer les gérants et cette information sera reprise dans les procès-verbaux de la réunion. Ce gérant ne sera pas admis à délibérer et à voter concernant ledit contrat ou accord, mais pourra être pris en compte pour la constitution d'un quorum.

Art. 13. Disqualification des gérants.

13.1 Le poste de gérant sera, ipso facto, rendu vacant:

(a) si celui-ci est déclaré en faillite ou en concordat avec ses créiteurs ou s'il bénéficie d'une mesure quelconque, applicable le moment venu, en matière de redressement de débiteurs insolubles; ou

(b) s'il remet sa démission par écrit; ou

(c) si le poste de gérant lui est interdit par la Loi; ou

(d) s'il cesse d'être gérant en vertu de la Loi ou est déchu de son poste en vertu des présents statuts.

Titre IV. - Résolutions des membres

Art. 14. Pouvoirs et Droits de vote.

14.1 Les actionnaires ont les pouvoirs les plus étendus pour autoriser ou ratifier toutes actions effectués ou accomplies par ou pour compte de la Société.

14.2 Chaque actionnaire dispose d'un droit de vote proportionnel à sa participation.

14.3 Chaque actionnaire pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, fax ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

14.4 Si la Société n'a qu'un seul actionnaire, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

Art. 15. Forme, Quorum et Majorité.

15.1 Il sera donné à tous les actionnaires un avis de toute assemblée générale des s selon les prescriptions de la Loi, chaque gérant ayant le droit de convoquer une assemblée. De plus une assemblée générale doit être convoquée à la demande d'un actionnaire détenant au moins dix pour cent (10%) du capital souscrit.

15.2 La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour.

15.3 Tout actionnaire a le droit de voter en personne ou en se faisant représenter par un mandataire qui ne doit pas nécessairement être un actionnaire.

15.4 Chaque part sociale donne droit à un vote.

15.5 Sous réserve de l'Article 15.6, les décisions collectives ne seront valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des actionnaires détenant plus de la moitié du capital social, à défaut de quoi une seconde assemblée sera convoquée, par lettre recommandée, au cours de laquelle la décision sera prise à la majorité des votes des actionnaires présents.

15.6 Toute décision autre que celles prévues à l'article 15.7 requise ou permise d'être prise par les actionnaires réunis en assemblée générale peut être prise en dehors d'une assemblée, si une résolution exposant une telle action est signée par tous les actionnaires, et elle sera considérée comme étant valablement adoptée comme si l'assemblée générale dûment convoquée avait été tenue, pourvu que le nombre des actionnaires n'est pas supérieur à vingt-cinq et sauf stipulation contraire des statuts, si elle est approuvée par des actionnaires représentant plus de la moitié du capital social ou, si ce chiffre n'est pas atteint à la première consultation par écrit, après une seconde consultation par lettre recommandée, par une majorité des votes émis, quelle que soit la portion du capital représenté. Une telle résolution écrite peut être signée en contrepartie par les actionnaires de la Société dont chaque exemplaire exécuté et remis sera un original, mais les exemplaires constitueront ensemble un seul et même instrument.

15.7 Toute modification des présents statuts, ou bien toute décision requise par les présents statuts ou par la Loi pour une modification des présents statuts, ne sera effective que si elle est approuvée par la majorité des actionnaires représentant les trois quarts du capital social émis.

15.8 Au cas où il y aurait deux ou plusieurs classes de parts sociales émises et que la question portée devant l'assemblée générale est de nature à modifier leurs droits respectifs, les quorum et majorités exigés par les présents Statuts devront être atteints pour chacune de ces classes de parts sociales dont les droits seraient modifiés.

Titre V. - Comptes annuels - Bilan - Distributions

Art. 16. Exercice social et Comptes annuels.

16.1 L'exercice social de la Société commencera le premier janvier de chaque année et prendra fin le trente et un décembre de la même année (l'«Exercice Social»).

16.2 Pour chaque Exercice Social, les gérants prépareront les comptes annuels qui comportent un bilan et un compte des pertes et profits de la Société ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, commissaire(s) (si tel est le cas), et actionnaires envers la Société. Les comptes annuels seront établis selon les prescriptions de la Loi. A ces comptes annuels seront annexés les rapports et documents reprenant les détails exigés par la Loi.

16.3 Les comptes annuels seront à la disposition des actionnaires au siège social de la Société.

Art. 17. Affectation des bénéfices.

17.1 Sur le bénéfice net annuel de la Société sera prélevé cinq pour cent (5%) pour constituer la réserve exigée par la Loi. Cette affectation cessera d'être nécessaire dès que et aussi longtemps que cette réserve s'élèvera à dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

17.2 L'affectation et la distribution des bénéfices nets restants (y compris les résultats reportés) de la Société et le résultat à reporter seront déterminées par l'assemblée générale des actionnaires sur les recommandations des gérants. Cette affectation pourra inclure la distribution de dividendes en toutes devises ou en nature, l'émission par la Société de parts sociales gratuites ou de droits de souscription et la création ou le maintien de réserves et de provisions.

17.3 Les dividendes seront payés aux actionnaires en conformité avec leurs droits et intérêts et en proportion du montant libéré sur leurs parts sociales durant la portion de période en rapport avec laquelle le dividende est payé.

17.4 Pour autant que permis par la Loi, l'assemblée générale peut décider de verser des acomptes sur dividendes sur base des états comptables préparés par les gérants et montrant que des fonds suffisants sont disponibles à la distribution, étant entendu les montants distribués ne pourront excéder les bénéfices réalisés depuis la fin de la dernière année fiscale augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, y compris des primes d'émission, mais diminués des pertes reportées et des sommes devant être affectées à la réserve requise par la Loi et les présents statuts.

Titre VII. - Dissolution - Liquidation

Art. 18. Dissolution - Liquidation.

18.1 La Société n'est pas dissoute automatiquement par le décès, la faillite, l'interdiction ou la déconfiture d'un associé.

18.2 En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, actionnaires ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des actionnaires qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) associé(s) ou par la Loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

18.3 Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'actionnaires, aux actionnaires proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

Titre VIII. - Dispositions générales

Art. 19. Général.

19.1 Pour tout ce qui ne fait pas réglé par les présents statuts, il est fait référence à la Loi.

19.2 Les présents statuts existent en anglais et en français. En cas de divergences entre les deux versions, la version anglaise fera foi.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social après la continuation de la Société à Luxembourg a débuté le 1^{er} juillet 2012 et se terminera le 31 décembre 2013.

2) La première Assemblée Générale annuelle des actionnaires en vertu du droit luxembourgeois se tiendra en 2014.

Cinquième résolution

L'Assemblée confirme l'établissement du siège social au 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg avec effet immédiat.
Sixième résolution

L'Assemblée confirme pour une durée illimitée la nomination des cinq administrateurs suivants:

- Madame Lynsey Ann Blair, Company Secretary, né à High Wycombe (Royaume Uni) le 1^{er} mai 1978, ayant une adresse professionnelle au 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg,

- Monsieur Hans Arend Haije, responsable de fiscalité internationale, né à Haarlem (Pays-Bas), le 1^{er} Mars 1969 ayant une adresse professionnelle au 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg,

- Monsieur Alexander Francis PACE-BONELLO, directeur général, né à Mtarfa (Malte) le 1^{er} Février 1957 ayant une adresse professionnelle au 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg,

- Monsieur Arjan Vishan KIRTHI SINGHA, contrôleur financier, né à Singapour le 7 Novembre 1969 ayant une adresse professionnelle au 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg.

- Monsieur Saleh MAYET, Directeur des Finances, né à Johannesburg, Afrique du Sud, le 5 mars 1956, ayant une adresse professionnelle au 45 Main Street, Johannesburg, 2001, Afrique du Sud.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 13.55 heures.

Dont acte, fait et passé à Mondorf-les-Bains, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, constate que les comparants ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête desdits comparants, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi entre parties.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. Stolz-Page, C. Oberhag, K. Böhm, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 2 juillet 2013. REM/2013/1111. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme.

Mondorf-les-Bains, le 5 juillet 2013.

Référence de publication: 2013103409/719.

(130125777) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

BakeMark Holdings S.à r.l. B.V., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 45.287.000,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 179.572.

STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the third day of July at

Before us, Maître Carlo Wersandt, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, who will be the depositary of the present deed.

Is held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of BakeMark Holdings S.à r.l. B.V., a company with limited liability, having its registered office at Nienoord 13, 1112 XE Amsterdam, The Netherlands, incorporated pursuant to a deed of incorporation, executed before G.W.C. Visser, civil-law notary in Amsterdam, on October 1, 2012 and registered with the Amsterdam Trade Register under number 56146590 (the Company).

THERE APPEARED:

CSM International S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), organised and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, in the process of being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (the Sole Shareholder),

here represented by Régis Galiotto, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

Such power of attorney, after having been signed ne varietur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record that:

I. The one hundred (100) shares, in registered form, having a nominal value of four hundred and fifty-two thousand eight hundred and seventy euro (EUR 452,870) each, representing the entire share capital of the Company of an amount of forty-five million two hundred and eighty-seven thousand euros (EUR 45,287,000) are duly represented at the present Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda hereinafter re-produced.

II. The agenda of the Meeting is as follows:

1. to transfer the principal and central administration of the Company (but not the registered office for Dutch law purposes) and the place of effective management (also known as the principal place of business) of the Company from

the Netherlands to Luxembourg and to set the principal office and establishment (but not the registered office for Dutch law purposes) at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg;

2. to resolve that the Company continues in the Grand-Duchy of Luxembourg, in the form of a Luxembourg "société á responsabilité limitée" but under the understanding that the Company continues to be regarded under the law of The Netherlands as a validly incorporated Dutch company;

3. to acknowledge the amendment and restatement of the articles of association of the Company to reflect the fact that the Company shall operate in Luxembourg in the legal form of a société á responsabilité limitée;

4. to record the description and consistency of the assets and liabilities of the Company;

5. to appoint the managers of the Company; and

6. miscellaneous.

III. The Meeting was provided with the following documents:

1. a copy of the current articles of association of the Company;

2. a copy of an extract from the Amsterdam Trade Registry regarding the Company, dated July 3, 2013;

3. a copy of the resolutions of the sole shareholder of the Company taken in The Netherlands dated July 3, 2013; and

4. an interim balance sheet of the Company dated June 21, 2013 and a valuation certificate dated June 21, 2013.

All the above mentioned documentation, after having been signed *ne varietur* by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

Now, therefore, the appearing party, acting through its proxyholder, has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The Meeting resolves to transfer the principal office and central administration of the Company (but not the registered office for Dutch law purposes) and the place of effective management (also known as the principal place of business) of the Company to the Grand-Duchy of Luxembourg, in Luxembourg, at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg and therefore to reiterate and ratify the resolutions of the sole shareholder of the Company taken in the Netherlands dated July 3, 2013.

Second resolution

The Meeting resolves that the Company continues in the Grand-Duchy of Luxembourg, in the form of a Luxembourg "société á responsabilité limitée" but under the understanding that the Company continues to be regarded under the law of the Netherlands as a validly incorporated Dutch company.

Third resolution

The Meeting resolves to acknowledge the amendment and restatement of the articles of association of the Company in order to make them comply, in substance, with both the law of the Grand Duchy of Luxembourg applicable to a Luxembourg private limited liability company (société á responsabilité limitée) and the laws of the Netherlands applicable to a Dutch "besloten vennootschap", and to ratify the current version of the articles of association of the Company, the terms of which are reproduced hereafter:

" 1. Name, Seat, Objects.

1.1. The name of the Company is: "BakeMark Holdings S.á r.l. B.V."

1.2. The Company is governed by the laws of the Netherlands and the laws of the Grand Duchy of Luxembourg. The Company has been incorporated as a private limited liability company (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid) in the Netherlands and is to be considered a private limited liability company (société á responsabilité limitée) under Luxembourg law as well as a private limited liability company (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid) under Dutch law.

1.3. The company has its statutory seat in Amsterdam and its central administration and effective place of management in Luxembourg-city.

1.4. The objects of the company are:

- to participate in, to finance, to collaborate with, to conduct the management of companies and other enterprises; and

- to provide security for the debts of legal persons or of other companies with which the company is affiliated in a group or for the debts of third parties,

and to undertake all that is connected to the foregoing or in furtherance thereof, all in the widest sense of the words.

2. Shares.

2.1. The share capital is set at forty-five million two hundred and eighty-seven thousand euros (EUR 45,287,000), represented by one hundred (100) shares in registered form, having a nominal value of four hundred and fifty-two thousand

eight hundred and seventy euros (EUR 452,870) each, numbered from one upwards and all subscribed for and fully paid-up.

2.2. The Company's shares are freely transferable between shareholders.

2.3. Inter vivos, they may only be disposed to non-shareholders following the passing of a resolution of the shareholders in general meeting, with a majority amounting to three quarters of the share capital. Mortis causa the same approval is required to transfer shares to new shareholders.

2.4. This approval is not required in case the shares are transferred either to heirs compulsorily entitled to a portion of the estate or to the surviving spouse. Transfer of shares will need to have been completed within three months of approval or deemed approval, if such specifically provided by law.

2.5. A shareholder who wishes to transfer any or all of his shares -hereinafter referred to as "the transferor" shall give notice of that intent to the shareholders. Said notification will include the number of shares of the proposed transfer, the specifications of the shares, and if available, the name and address of each person to which shares shall be transferred.

2.6. Approval shall be deemed to have been given, if specifically provided by law, if the general meeting of shareholders has not decided on the request for approval within six weeks after receiving the request.

2.7. When the general meeting of shareholders does not agree with the person proposed by the transferor to whom shares shall be transferred, it shall provide the transferor with a notification that one or more candidates are willing and able to purchase from the transferor all the shares for cash from the proposed transfer.

2.8. The price of the shares shall be determined in mutual agreement by the transferor and the candidates to whom the shares have been allotted (the transferor and said persons hereinafter also jointly referred to as: the interested parties).

2.9. Failing such agreement within thirty days after the date of the determination of the candidates, the price shall be determined by an independent expert, unless the interested parties reach agreement within thirty days that more than one expert shall be appointed.

2.10. The expert(s) shall be appointed by the interested parties in mutual agreement; failing such agreement within fourteen days after expiry of the aforesaid term of thirty days, the independent expert(s) shall be appointed, at the request of any of the interested parties, by the company's auditors, if any.

2.11. If the price of the shares is determined by one or more experts, the transferor is free to decide for a period of thirty days after the date on which the price is set, whether or not he wishes to transfer his shares to any of the determined candidates at the set price.

2.12. The approval given by the general meeting of the shareholders by vote with a majority of three quarters of the share capital referred to in paragraph 1 of this article shall also be compulsory in case the transferor is a candidate which has been provided to the transferor by the general meeting of the shareholders, or in case the transferor and the candidate have not agreed on the price of the shares and the latter has been determined by one or more experts.

2.13. The fees and expenses incidental to determination of the price by the expert shall be paid by the transferor if the transferor does not accept the set price and as a result does not wish to transfer his shares to any of the appointed candidates. In all other cases said fees and expenses shall be paid by the company.

2.14. A register of shareholders is kept at the place of effective of management and may be examined by each shareholder upon request.

3. Management board ("Conseil de gérance").

3.1. The company shall have a management board ("conseil de gérance") consisting of one or more managing directors A ("gérants de catégorie A") and one or more managing directors B ("gérants de catégorie B").

3.2. Managing directors ("gérants") shall be appointed by the general meeting.

3.3. Managing directors ("gérants") may at any time be suspended or dismissed by the general meeting.

3.4. The remuneration and other employment terms and benefits of each managing director ("gérant") shall be determined by the general meeting.

3.5. In the event that one or more managing directors ("gérants") is absent or prevented from acting, the remaining managing directors ("gérants") or the sole remaining managing director ("gérant") shall be charged with the management of the company.

In the event that all managing directors ("gérants") or the sole managing director ("gérant") is absent or prevented from acting, a person to be appointed for that purpose by the general meeting, shall temporarily be entrusted with the management of the company.

4. Management board resolutions.

4.1. A managing director ("gérant") may not participate in the deliberation and the decision-making process of the management board ("conseil de gérance") concerning a subject in which this managing director ("gérant") has a direct or indirect personal interest which conflicts with the interest of the company and its business enterprise. In such event, the other managing directors ("gérants") shall be authorised to adopt the resolution.

If all managing directors ("gérants") have a conflict of interest as mentioned above, the general meeting shall be authorised to adopt the resolution.

4.2. The management board ("conseil de gérance") meets upon the request of any two (2) directors, at the place indicated in the convening notice which must be in Luxembourg. Only in case of duly justified, exceptional circumstances, the management board ("conseil de gérance") may meet outside of Luxembourg.

4.3. Written notice of any meeting of the management board ("conseil de gérance") is given to all directors at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

4.4. No notice is required if all members of the management board ("conseil de gérance") are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a director, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the management board ("conseil de gérance").

4.5. A director may grant a power of attorney to another director in order to be represented at any meeting of the management board ("conseil de gérance").

4.6. The management board ("conseil de gérance") can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the management board ("conseil de gérance") are validly taken by a majority of the votes of the directors ("gérants") present or represented, including the vote of at least one managing director A ("gérant de catégorie A") and one managing director B ("gérant de catégorie B"). The resolutions of the management board ("conseil de gérance") are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the directors present or represented.

4.7. In case of duly justified, exceptional circumstances, any director may participate in any meeting of the management board ("conseil de gérance") by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held. Notwithstanding the preceding sentence, at least half of the attending management board members must be physically present at the meeting of the management board ("conseil de gérance").

5. Representation.

5.1. The company shall be represented by the management board ("conseil de gérance"). Except for the management board ("conseil de gérance"), the authority to represent the company is only vested in one managing director A ("gérant de catégorie A") and one managing director B ("gérant de catégorie B") acting jointly.

In the event that a managing director ("gérant") is absent or prevented from acting, the person that is temporarily entrusted with the management of the company in his place, shall also be authorised to represent the company in accordance with the provisions of this article.

The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom a power of attorney was granted by the management board ("conseil de gérance").

5.2. The management board ("conseil de gérance") is authorised to engage in legal transactions in which special obligations are imposed on the company, relating to the subscription to shares or legal transactions that concern contributions on shares other than in cash.

6. General meeting.

6.1. General meetings of shareholders shall be held in Luxembourg. Only in case of duly justified, exceptional circumstances and taking into account both Dutch mandatory statutory requirements and Luxembourg mandatory statutory requirements, general meetings of shareholders may be held outside of Luxembourg.

6.2. A general meeting of shareholders shall be convened by the management board ("conseil de gérance") or by a managing director ("gérant") no later than on the eighth day prior to the day of the meeting.

6.3. In these articles of association, the "right to attend meetings" is defined as the right to attend the general meeting either in person or represented by a person holding a written proxy, and to address such meeting.

Shareholders, usufructuaries with voting rights and pledgees with voting rights shall have the right to attend meetings and shall hereinafter be referred to as "persons entitled to attend the meeting".

6.4. The general meeting itself shall appoint a chairman. The chairman shall appoint a secretary.

6.5. Each share confers the right to cast one vote.

Resolutions of the general meeting shall be adopted by an absolute majority of the votes cast, unless a larger majority is required by Dutch and Luxembourg statutory law. Blank votes shall be considered null and void.

Each managing director ("gérant") has an advisory vote in the general meeting.

7. Financial year, Adoption annual accounts.

7.1. The company's financial year shall coincide with the calendar year.

7.2. Each year, the management board ("conseil de gérance") prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the directors and shareholders towards the Company.

7.3. The annual accounts shall be adopted by the general meeting.

7.4. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to a reserve which the Company shall be required to maintain. This allocation ceases to be required when this reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

7.5. The shareholders determine how the balance of the annual net profits is allocated. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward in accordance with applicable legal provisions.

7.6. Interim dividends may be distributed, at any time, provided both Dutch mandatory statutory requirements and Luxembourg mandatory statutory requirements are adhered to.

8. Dissolution - Liquidation.

8.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

8.2. The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them."

Fourth resolution

The Meeting resolves to record that the description and consistency of the assets and liabilities of the Company results from an interim balance sheet dated June 21, 2013 which has been delivered to the notary.

The Meeting resolves to state that all the assets and liabilities of the Company, without limitation, remain the ownership in their entirety of the Company, which continues to own all its assets and continues to be obliged by all its liabilities and commitments.

It results from the interim balance and the valuation certificate that the net assets of the Company are at least fifty-six million four hundred and nineteen thousand euros (EUR 56,419,000.-).

Fifth resolution

The Meeting resolves to confirm and to appoint as managing directors A ("gérants de catégorie A") of the Company for an unlimited period:

- Mr. Kurt Offeciers, born on July 20, 1970 in Wilrijk (Belgium) having his professional address at Borrewaterstraat 182, B-2170 Merksem, Belgium; and

- Mr. Guy Germain Lisman, born on August 31, 1964 in Waillet (Belgium), having his professional address at Borrewaterstraat 182, B-2170 Merksem, Belgium.

The Meeting resolves to confirm and to appoint as managing directors B ("gérants de catégorie B") of the Company for an unlimited period:

- Mr. Jacques de Patoul, born on January 10, 1980 in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), with professional address at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg; and

- Ms. Virginia Strelen, born on May 30, 1977 in Bergisch-Gladbach (Germany), with professional address at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.

There being no further business, the Meeting is closed.

Estimate of Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately ten thousand Euro (EUR 10,000.-).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, such proxyholder signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le troisième jour du mois de juillet, à

Par-devant Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, ce dernier restant dépositaire de la présente minute.

Se tient une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de BakeMark Holdings S.à r.l. B.V., une société à responsabilité limitée, dont le siège social est établi à Nienoord 13, 1112 XE, The Netherlands, Amsterdam, les Pays-Bas, constituée en vertu d'un acte constitutif, signé par devant G.W.C. Visser, notaire à Amsterdam, le 1^{er} octobre 2012 et immatriculée au Registre de Commerce de la Chambre de Commerce d'Amsterdam sous le numéro 56146590 (la Société).

A COMPARU:

CSM International S.à r.l., une société à responsabilité limitée, organisée et existante selon le droit luxembourgeois, dont le siège social est établi au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (l'Associé Unique),

ici représentée par Régis Galiotto, employé privé, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter que:

I. Les cent (100) parts sociales, sous forme nominative, ayant une valeur nominale de quatre cent cinquante-deux mille huit cent soixante-dix euros (EUR 452.870) chacune, représentant la totalité du capital social de la Société d'un montant de quarante-cinq millions deux cent quatre-vingt-sept mille euros (EUR 45.287.000) sont dûment représentées à la présente Assemblée, qui est par conséquent régulièrement constituée et peut délibérer sur les points de l'ordre du jour reproduits ci-après.

II. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. transfert de l'administration centrale et principale de la Société (mais pas le siège social pour des raisons relevant du droit hollandais) et du siège de direction effective (également connu comme étant le siège principal des activités) de la Société des Pays-Bas vers Luxembourg et détermination du bureau et de l'établissement principal (mais pas le siège social pour des raisons relevant du droit hollandais) au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

2. décision de la continuation morale et juridique de la Société au Grand-Duché de Luxembourg, sous la forme légale d'une société à responsabilité limitée mais étant entendu que la Société continue d'être considérée, selon le droit des Pays-Bas, comme une société hollandaise valablement constituée;

3. prise d'acte de la modification et de la reformulation des statuts de la Société afin de refléter le fait que la Société va opérer au Luxembourg sous la forme légale d'une société à responsabilité limitée;

4. enregistrement de la description et de la cohérence des actifs et passifs de la Société;

5. nomination des gérants de la Société; et

6. divers.

III. Les documents suivants ont été soumis lors de l'Assemblée:

1. une copie des statuts en vigueur de la Société;

2. une copie d'un extrait du Registre de Commerce d'Amsterdam de la Société, daté du 3 juillet 2013;

3. une copie des résolutions de l'associé unique de la Société prises aux Pays-Bas en date du 3 juillet 2013;

4. un bilan provisoire de la Société daté du 2 juillet 2012 et un certificat d'évaluation daté du 21 juin 2013.

Tous les documents mentionnés ci-dessus, après avoir été signés ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Ces faits exposés et reconnus exacts, la partie comparante, représentée par son mandataire, a prié le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de transférer l'administration centrale et principale de la Société (mais pas le siège social pour des raisons relevant du droit hollandais) et le siège de direction effective (également connu comme étant le siège principal des activités) de la Société des Pays-Bas vers le Grand-Duché de Luxembourg, à Luxembourg, au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et par conséquent de réitérer et de ratifier les résolutions de l'associé unique de la Société prises aux Pays-Bas en date du 3 juillet 2013.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide que la Société continuera sa personnalité morale et juridique au Grand-Duché de Luxembourg, sous la forme légale d'une société à responsabilité limitée mais étant entendu que la Société continue d'être considérée, selon le droit des Pays-Bas, comme une société néerlandaise valablement constituée.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de prendre acte de la modification et de la reformulation des statuts de la Société afin de les rendre conformes, en substance, à la fois avec le droit du Grand-Duché de Luxembourg applicable à une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois et au droit hollandais applicable à une société à responsabilité limitée ("besloten vennootschap"), de droit hollandais, et de ratifier la présente version des statuts de la Société, dont les termes sont reproduits ci-après:

« 1. Dénomination, Siège, Objets.

1.1 La dénomination de la Société est: "BakeMark Holdings S.à r.l. B.V."

1.2 La Société est régie par les lois des Pays-Bas et les lois du Grand-Duché de Luxembourg. La Société a été constituée en tant que société à responsabilité limitée (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid) aux Pays-Bas et sera considérée comme une société à responsabilité limitée selon le droit luxembourgeois et sera également considérée comme une société à responsabilité limitée (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid) selon le droit hollandais.

1.3 Le siège social de la Société est établi à Amsterdam et l'établissement principal et le siège principal des activités de la Société se trouvent à Luxembourg.

1.4 La Société a pour objets:

- la participation, le financement, la collaboration et assurer la gestion des sociétés et autres entreprises; et
- la fourniture de sûretés pour les dettes des personnes morales ou d'autres sociétés avec lesquelles la société est affiliée dans un groupe ou pour les dettes des tiers,

et d'entreprendre toutes les activités qui sont liées à ce qui précède ou qui sont favorables à la réalisation de ses objets, tout ceci étant compris dans le sens le plus large du terme.

2. Parts sociales.

2.1 Le capital social est fixé à quarante-cinq millions deux cent quatre-vingt-sept mille euros (EUR 45.287.000), divisé en cent (100) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de quatre cent cinquante-deux mille huit cent soixante-dix euros (EUR 452.870) chacune, numérotées à partir du chiffre un, toutes souscrites et entièrement libérées.

2.2 Les parts sociales de la Société sont librement cessibles entre associés.

2.3 Entre vifs (Inter vivos), les parts sociales peuvent être cédées à des non-associés uniquement si une résolution des associés a été adoptée en assemblée générale, avec une majorité s'élevant aux trois-quarts du capital social. Mortis causa la même approbation est exigée afin de céder les parts sociales aux nouveaux associés.

2.4 Cette approbation n'est pas exigée dans le cas où les parts sociales sont cédées soit à des héritiers ayant obligatoirement droit à une part des biens immobiliers ou au conjoint survivant. La cession de parts sociales devra être terminée dans les trois mois suivants l'approbation ou l'approbation réputée, si tel que prévu expressément par la loi.

2.5 Un associé qui souhaite céder la totalité ou une partie de ses parts sociales - ci-après désigné comme "le cédant" notifiera cette intention aux associés. Ladite notification renseignera le nombre de parts sociales pour la cession envisagée, les caractéristiques des parts sociales, et si disponible, le nom et l'adresse de chaque personne à laquelle des parts sociales seront cédées.

2.6 L'approbation sera considérée comme ayant été donnée, si expressément prévu par la loi, si l'assemblée générale des associés n'a pas pris de décision concernant la demande d'approbation dans un délai de six semaines après réception de la demande.

2.7 Lorsque l'assemblée générale des associés est en désaccord avec la personne proposée par le cédant à laquelle les parts sociales seront cédées, elle fournira au cédant un avis indiquant qu'un ou plusieurs candidats sont désireux et capables d'acheter au cédant la totalité des parts sociales en contrepartie numéraire de la cession envisagée.

2.8 Le prix des parts sociales sera fixé d'un commun accord par le cédant et les candidats à qui les parts sociales ont été attribuées (le cédant et lesdites personnes ci-après également désignés conjointement comme: les parties concernées).

2.9 A défaut d'un tel accord dans les trente jours après la date d'établissement des candidats, le prix sera fixé par un expert indépendant, à moins que les parties concernées parviennent à trouver un accord dans les trente jours selon lequel plus d'un expert sera nommé.

2.10 Le(s) expert(s) seront nommés par les parties concernées d'un commun accord; faute d'un tel accord dans les quatorze jours après l'échéance du délai susmentionné de trente jours, le(s) expert(s) indépendant(s) seront nommés, sur demande de l'une des parties concernées, par les commissaires aux comptes de la société, le cas échéant.

2.11 Si le prix des parts sociales est fixé par un ou plusieurs experts, le cédant est libre de décider durant une période de trente jours après la date à laquelle le prix est fixé, s'il souhaite ou non céder ses parts sociales à l'un des candidats établis au prix fixé.

2.12 L'approbation donnée par l'assemblée générale des associés par le vote à la majorité des trois-quarts du capital social mentionnée au paragraphe 1 du présent article sera également obligatoire au cas où le cédant est un candidat qui a été fourni au cédant par l'assemblée générale des associés, ou si le cédant et le candidat ne sont pas parvenus à un accord sur le prix des parts sociales et que ce dernier a été fixé par un ou plusieurs experts.

2.13 Les honoraires et dépenses accessoires à la détermination du prix par l'expert seront payés par le cédant si le cédant n'accepte pas le prix fixé et par conséquent ne souhaite pas céder ses parts sociales à l'un des candidats désignés. Dans tous les autres cas lesdits honoraires et dépenses seront payés par la société.

2.14 Un registre des associés est tenu au siège principal des activités de la Société et peut être consulté à la demande de chaque associé.

3. Conseil de gérance.

3.1 La société aura un conseil de gérance qui sera composé d'un ou de plusieurs gérants de catégorie A et d'un ou de plusieurs gérants de catégorie B.

3.2 L'assemblée générale nommera les gérants.

3.3 L'assemblée générale est autorisée à suspendre ou à révoquer à tout moment les gérants.

3.4 L'assemblée générale fixera la rémunération et autres conditions générales et avantages liés à la fonction de chaque gérant.

3.5 Au cas où un ou plusieurs gérants seraient absents ou empêchés d'agir, les autres gérants restants ou le gérant unique restant seront chargés de la gestion de la société.

Au cas où tous les gérants ou le gérant unique seraient absents ou empêchés d'agir, une personne se verra confier provisoirement un mandat de gestion de la société et sera nommée par l'assemblée générale à cet effet.

4. Résolutions du conseil de gérance.

4.1 Un gérant ne peut prendre part à la délibération et au processus de prise de décision du conseil de gérance concernant un sujet pour lequel ce gérant a un intérêt personnel direct ou indirect qui est en conflit avec l'intérêt de la société et de son entreprise commerciale. Dans ce cas, les autres gérants seront autorisés à adopter la résolution.

Si tous les gérants ont un conflit d'intérêt comme mentionné ci-dessus, l'assemblée générale sera autorisée à adopter la résolution.

4.2 Le conseil de gérance se réunit sur convocation de deux (2) gérants, au lieu indiqué dans l'avis de convocation qui doit être au Luxembourg. Uniquement en cas de circonstances exceptionnelles dûment justifiées, le conseil de gérance peut se réunir hors du Luxembourg.

4.3 Une convocation écrite de toute réunion du conseil de gérance est donnée à tous les gérants au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

4.4 Aucune convocation n'est exigée si tous les membres du conseil de gérance sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après la réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions qui sont tenues dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le conseil de gérance.

4.5 Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du conseil de gérance.

4.6 Le conseil de gérance ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés, en ce compris le vote d'au moins un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B. Les décisions du conseil de gérance sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

4.7 En cas de circonstances exceptionnelles dûment justifiées, tout gérant peut participer à toute réunion du conseil de gérance par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes prenant part à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion dûment convoquée et tenue. Nonobstant la phrase qui précède, au moins la moitié des membres du conseil de gérance qui assistent à la réunion du conseil de gérance doivent être physiquement présents à cette réunion.

5. Représentation.

5.1 Le conseil de gérance représentera la société. Sauf pour le conseil de gérance, l'autorité permettant de représenter la société est uniquement conférée à un gérant de catégorie A et à un gérant de catégorie B agissant conjointement.

Au cas où un gérant serait absent ou empêché d'agir, la personne à qui la gestion de la société a été confiée provisoirement en remplacement du gérant, sera également autorisée à représenter la société conformément aux dispositions du présent article.

La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui une procuration a été donnée par le conseil de gérance.

5.2 Le conseil de gérance est autorisé à entreprendre des transactions juridiques dans lesquelles des obligations particulières sont imposées à la société, en ce qui concerne la souscription aux parts sociales ou les transactions juridiques relatives aux apports pour les parts sociales autres que les apports en numéraire.

6. Assemblée générale.

6.1 Les assemblées générales des associés seront tenues à Luxembourg. Uniquement en cas de circonstances exceptionnelles dûment justifiées et en prenant en compte à la fois les exigences du droit néerlandais et celles du droit luxembourgeois, les assemblées générales des associés peuvent se réunir hors du Luxembourg.

6.2 Une assemblée générale des associés sera convoquée par le conseil de gérance ou par un gérant au plus tard le huitième jour avant la date de l'assemblée.

6.3 Dans les présents statuts, le "droit d'assister aux assemblées" est défini comme le droit d'assister à l'assemblée générale soit en personne soit représenté par une personne qui détient une procuration écrite, et de prendre la parole à cette assemblée.

Les associés, les usufruitiers et les bénéficiaires ayant le droit de vote seront autorisés à assister aux assemblées et seront désignés ci-après comme les "personnes autorisées à assister à l'assemblée".

6.4 L'assemblée générale nommera d'elle-même un président. Le président nommera un secrétaire.

6.5 Chaque part sociale donne le droit d'exprimer une voix.

Les décisions de l'assemblée générale seront adoptées par une majorité absolue des voix exprimées, à moins que le droit hollandais et luxembourgeois ne prévoient une majorité plus élevée. Les votes blancs seront considérés comme nuls et non avenus.

Chaque gérant dispose d'une voix consultative lors de l'Assemblée générale.

7. Exercice financier, Adoption des comptes annuels.

7.1 L'exercice financier de la société coïncidera avec l'année civile.

7.2 Chaque année, le conseil de gérance prépare le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la société, avec une annexe résumant les engagements de la société et les dettes du gérant ou des gérants et des associés envers la société.

7.3 L'Assemblée générale adoptera les comptes annuels.

7.4 Sur les bénéfices nets annuels de ma société, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution de la réserve légale que la société devra conserver. Cette affectation ne sera plus exigée lorsque la réserve aura atteint un montant égal à dix pour cent (10%) du capital social.

7.5 Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent affecter ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter conformément aux dispositions légales applicables.

7.6 Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués, à tout moment, à condition qu'à la fois les dispositions statutaires obligatoires en vertu du droit hollandais et les dispositions statutaires obligatoires en vertu du droit luxembourgeois soient respectées.

8. Dissolution - Liquidation.

8.1 La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

8.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.»

Quatrième résolution

L'Assemblée décide d'enregistrer que la description et la cohérence des actifs et passifs de la Société émanent d'un bilan provisoire daté du 21 juin 2013 qui a été transmis au notaire.

L'Assemblée décide de noter que tous les actifs et passifs de la Société, sans limitation, demeurent la propriété intégrale de la Société, qui continue à détenir tous ses actifs et continue à être responsable pour toutes ses dettes et engagements.

Il résulte du bilan provisoire et d'un certificat d'évaluation que les actifs nets de la Société s'élèvent au moins à cinquante-six millions quatre cent dix-neuf mille Euros (EUR 56.419.000,-).

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de confirmer et de nommer en qualité de gérants de catégorie A de la Société pour une durée indéterminée:

- M. Kurt Offeciers, né le 20 juillet 1970 à Wilrijk (Belgique), avec adresse professionnelle située à Borrewaterstraat 182, B-2170 Merksem, Belgique; et

- M. Guy Germain Lisman, né le 31 août 1964 à Waillet (Belgique), avec adresse professionnelle située à avec adresse professionnelle située à Borrewaterstraat 182, B-2170 Merksem, Belgique.

L'Assemblée décide de confirmer et de nommer en qualité de gérants de catégorie B de la Société pour une durée indéterminée:

- M. Jacques de Patoul, né le 10 janvier 1980 à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), avec adresse professionnelle située au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg; et

- Mme Virginia Strelen, née le 30 mai 1977 à Bergisch-Gladbach (Allemagne), avec adresse professionnelle située au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.

L'ordre du jour étant épuisé, la Séance est levée.

Estimation des frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élèvent à environ dix mille Euros (EUR 10.000-).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, rédigé et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, ce mandataire a signé ensemble avec le notaire, le présent acte original.

Signé: R. GALIOTTO et C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 11 juillet 2013. Relation: LAC/2013/32308. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): C. FRISING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 16 août 2013.

Référence de publication: 2013118663/493.

(130144324) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2013.

Rank Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 97.218.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 11 JUIN 2013

L'Assemblée Générale accepte, avec effet immédiat, la démission d'un administrateur, à savoir:

Monsieur Marc THEISEN, administrateur, née le 05 Novembre 1954 à Luxembourg (Luxembourg), domicilié professionnellement au 42-44 avenue de la gare L-1610 Luxembourg

L'Assemblée Générale accepte, avec effet immédiat, de nommer un administrateur, à savoir:

Monsieur Rob SONNENSCHNEIN, administrateur, née le 30 Août 1955 à Eindhoven (Pays-Bas), domicilié professionnellement au 42-44 avenue de la gare L-1610 Luxembourg

Son mandat d'administrateur expirera lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2017.

Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'administration tenue en date du 11 juin 2013

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité, de nommer comme Président du Conseil d'Administration, à savoir:

- Monsieur Claude ZIMMER, Président et administrateur, né le 18 juillet 1956 à Luxembourg (Luxembourg), domicilié professionnellement au 42-44, avenue de la gare L-1610 Luxembourg

Extrait sincère et conforme

Un mandataire

Référence de publication: 2013091024/21.

(130110930) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2013.

Tromed S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 52.140.

Extrait de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 4 juillet 2013

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2012:

- Monsieur Marco SCALDAFERRI, administrateur de sociétés, demeurant à 44 Via Labicana, I-00184, Rome, Italie.

- Monsieur Reno Maurizio TONELLI, licencié en sciences politiques, demeurant professionnellement au 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

- Monsieur Luc HANSEN, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2012:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 4 juillet 2013.

Référence de publication: 2013091154/20.

(130111323) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2013.

Corporest Development S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 66.312,50.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 164.032.

—
EXTRAIT

Il convient de noter que:

Madame Marta Ventura a présenté sa démission en tant que gérant de la société avec effet au 24 juin 2013

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2013091359/12.

(130111848) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

Credit Suisse Global Infrastructure SCA SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 127.449.

—
Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CREDIT SUISSE FUND MANAGEMENT S.A.

Jacqueline Siebenaller / Fernand Schaus

Référence de publication: 2013091363/12.

(130111979) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

Partners Group European Mezzanine 2005 S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 55, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 107.564.

—
Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Hauptversammlung der Aktionäre vom 28. Juni 2013

Am 28. Juni 2013 kamen am Gesellschaftssitz die Aktionäre obiger Gesellschaft zusammen.

Nach Feststellung der Rechtsgültigkeit, werden folgende Beschlüsse einstimmig gefasst:

Das Mandat des Wirtschaftsprüfers PricewaterhouseCoopers Société coopérative (vormals PricewaterhouseCoopers S.à r.l.) wird um ein Jahr und damit bis zum Ablauf der im Jahr 2014 stattfindenden ordentlichen Hauptversammlung der Aktionäre verlängert.

Luxemburg, den 02 Juli 2013.

WARBURG INVEST LUXEMBOURG S.A.

Unterschriften

Référence de publication: 2013091816/17.

(130112593) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.
